



le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

JEUDI 12 OCTOBRE 1989 10,00 F



PÉRESTROÏKA : Le libéralisme



IMPÔTS :

La grève se durcit, les négociations commencent timidement.

PAGE 4.

PEUGEOT :

Un médiateur salvateur ou un médiateur fossoyeur ?

PAGE 4.

RÉPRESSION :

Jean-Philippe Casabonne est toujours emprisonné en Espagne.

PAGE 6.

moins le droit de grève !

ÉDUCATION :

Loi d'orientation : l'écart s'accroît entre les pauvres et les riches.

PAGE 7.

F°P. 2520

N°764 JEUDI 12 OCTOBRE 1989

communiqués communiqués éditions

• BOURGOIN.

Le Collectif anarchiste et le groupe de la Fédération anarchiste de Bourgoin organisent, le samedi 14 octobre, de 14 h 30 à 17 h, un stand de presse libertaire (journaux, livres, badges, affiches) dans la rue piétonne, place des Halles.

• NANTES.

Vous pouvez retrouver les militants du groupe de Nantes tous les samedis, de 11 h 30 à 12 h 30, sur le marché Talensac lors de la diffusion du « Monde libertaire ». De même, l'émission du groupe sur Radio Alternante (97.5 MHz), « Magazine libertaire », continue de plus bel le samedi de 12 h à 13 h. Enfin, le groupe rappelle qu'il est toujours possible de se procurer son journal, « Le Farfadet », (n° 6/7) au prix de 10 F port compris à l'adresse suivante : « Magazine libertaire », Radio Alternante, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.

• AURILLAC.

Une liaison existe à Aurillac. Les personnes intéressées peuvent écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

• VAL-D'YERRES.

Le groupe du Val-d'Yerres vend le « Monde libertaire » tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30, à la gare de Villeneuve-Saint-Georges. Ses membres vous invitent à venir les rencontrer.

• BORDEAUX.

Le groupe Emma-Goldman reprend ses permanences, tous les samedis, de 14 h à 16 h, au local du 7 rue du Muguet à Bordeaux. Aux mêmes horaires, ouverture de l'athénée libertaire (livres, revues, journaux, posters, etc.). D'autre part, nous continuons à participer aux émissions de radio suivantes, sur la Clé des ondes (95.3 MHz) : « On a faim », musique anarcho-punk, tous les vendredis, de 21 h à 22 h ; et « Prisons », un jeudi sur deux de 21 h à 22 h 30.

• LYON.

Le groupe Galina-Makhno de Lyon tient des permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 19 h à 20 h 30, au CEP, 44, rue Saint-Georges, Lyon V°. Vous pouvez aussi contacter le groupe en écrivant à : FA, BP 2041, 69603 Villeurbanne cedex.

• ANNECY.

Nous informons l'ensemble des anarchistes, des libertaires et des anarcho-syndicalistes de Haute-Savoie qu'une liaison de la Fédération anarchiste existe sur Annecy. Nous demandons aux personnes intéressées de prendre contact par l'intermédiaire des Relations Intérieures.

• TOULON.

Le groupe Région toulonnaise diffuse des brochures : étoile noire, étoile noire et rouge, deux mains brisant un fusil au prix de 8 F 50 l'unité à partir de sept exemplaires (port compris). Chèque à l'ordre de NAPP, à adresser à : CESL, immeuble Lamer, rue Montébello, 83000 Toulon.

• TOULON.

Le groupe Région toulonnaise tient ses permanences tous les samedis de 15 h à 18 h au Cercle Jean-Rostand, rue Montébello, derrière la gare de Toulon.

• ROUEN.

Le groupe de Rouen diffuse pour ses sympathisants le film « Histoire du mouvement anarcho-syndicaliste », le samedi 21 octobre à 14 h à son local : CES, 64, rue Beauvoisine, Rouen.

• DIJON.

Le groupe de Dijon vous annonce la sortie du n° 3 de « La Mistouffe », journal local d'expression libertaire. Toujours gratuit et disponible (contre 2,20 F en timbre, ou plus en soutien) à notre local : 61, rue Jeannin, 21000 Dijon.

• SAINT-ETIENNE.

Après la « pause » de l'été, l'émission « Rouge et noir-Tribune libertaire » est à nouveau diffusée sur les ondes de Radio-Dio (89.5 MHz) les vendredis de 13 h à 14 h 30. Par ailleurs, le groupe Nestor-Makhno tient une permanence tous les jeudis, à partir de 18 h 30, salle 15 bis, CNT-AIT-Libre Pensée, à la Bourse du travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LILLE.

Le Centre culturel libertaire Benoît-Brouthoux a réouvert ses portes le samedi 2 septembre au 1-2 rue Denis-du-Péage, Lille (métro Fives). Les permanences pour cette année sont : jeudi soir de 19 h à 20 h et le samedi après-midi de 15 h à 19 h. Une librairie, une bibliothèque, une cassetothèque, une vidéothèque, des pochoirs, des affiches, des posters... des conférences ; c'est cela le Centre culturel libertaire lillois ! Pour tous renseignements : un téléphone (20.47.62.65) et une adresse (1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille. La « Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Brouthoux, change d'horaires. Vous pouvez la retrouver tous les vendredis, de 20 h 30 à 22 h, sur Radio Campus (91 MHz). La nouvelle équipe vous attend avec impatience...

• RENNES.

Le groupe de Rennes de la Fédération anarchiste organise, le jeudi 19 octobre, à 20 h 30, à la MJC la Paillette, 9, rue La Paillette, une réunion-débat intitulée tout simplement : « Pour l'anarchisme ».

• « GÉRONS LA VILLE NOUS-MÊMES ».

Qu'est-ce qu'une commune aujourd'hui ? Les habitants peuvent-ils agir ou vaut-il mieux laisser les mains libres à des spécialistes ? Cette brochure apporte quelques éléments concrets de réponse sur un sujet qui nous concerne tous. Cette brochure, qui a été réalisée à partir d'articles parus dans le « Monde libertaire », est vendue 15 F en soutien au « Monde libertaire » à la librairie du Monde libertaire.



• « CONTRE VENTS ET MARÉES » N° 61.

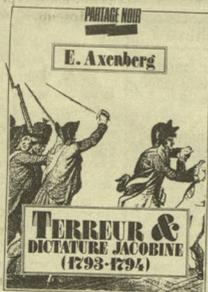
Le numéro 61 de « Contre vents et marées » vient de paraître. On peut se le procurer au prix de 5 F à la librairie du Monde libertaire ou en écrivant à « Contre-Courants », c/o La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.



éditions

• « TERREUR ET DICTATURE JACOBINE ».

Le pouvoir jacobin, et plus particulièrement la période de la Terreur, a été largement analysé voire galvaudé. Contre-révolutionnaires, libéraux, marxistes mettent en valeur telle ou telle faction pour condamner ou justifier la dictature. Aucun ne pose le problème du rapport entre gouvernement et liberté (en retard sur ce point de deux cents ans sur l'Enragé Jean-François Varlet). Cette brochure se propose de combler cette lacune. Vous pouvez vous la procurer à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F. D'autre part, pour recevoir le catalogue des Editions Partage Noir, il suffit d'envoyer une enveloppe timbrée à : Partage Noir c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.



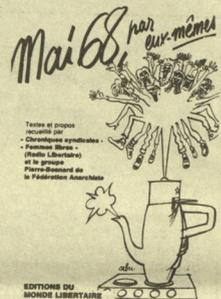
• BANDE DESSINÉE

Le groupe libertaire Paris XI de la Fédération anarchiste vient d'éditer, aux éditions du Monde libertaire, un album de bandes dessinées et de dessins antimilitaristes intitulé : « Où vas-tu petit soldat ? A l'abattoir ! ». Au sommaire : une préface de Michel Ragon, une introduction de Thierry Maricourt, avec la participation de 60 dessinateurs. Cet album de 96 pages (format 21 x 29,7), avec une couverture en couleur de Tardi, est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 100 F (+ 10% pour les frais de port).



• « MAI 68, PAR EUX-MÊMES »

Le livre « Mai 68, par eux-mêmes » est paru aux Editions du Monde libertaire. De nombreux textes et propos recueillis par « Chronique syndicale », « Femmes libres » et le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste pour la somme de 90 F, cet ouvrage est disponible à la librairie du Monde libertaire.



Points de vue sur l'anarchisme

La Fédération anarchiste organise une série de cours qui aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste. Chaque cours sera précédé d'une émission d'introduction sur Radio-Libertaire (89.4 MHz) le samedi de 19 h 30 à 21 h :

- 17 octobre : « Fondements économiques d'une société égalitaire », la lutte contre le capitalisme et toutes formes de privilèges ;
- 24 octobre : « Le fédéralisme libertaire », une autre manière de s'organiser dans la liberté ;
- 31 octobre : « La question de l'Etat », conception anarchiste et conception marxiste ;
- 7 novembre : « L'anarchisme et le monde du travail », méthodes d'interventions et pratiques libertaires de l'action directe ;
- 14 novembre : « Les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires », l'anarchisme à l'épreuve de l'histoire ;
- 21 novembre : « L'action au quotidien, les problèmes de l'organisation ».

Ces cours auront lieu le mardi à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 10, rue Robert-Planquette, Paris XVIII^e (métro Blanche).

FÉDÉRATION ANARCHISTE

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e

Directeur de publication : Maurice Joyeux

Commission paritaire n°55 635

Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e

Dépôt légal 44 149 - 1^{er} trimestre 1977

Routage 205 - Publi Routage

Diffusion SAEM Transport Presse

URSS

Dollars da... grèves niet!

Les deux documents que publie le « Monde libertaire » témoignent de l'existence d'organisations syndicales libres en Union soviétique. Le premier démontre qu'après 11 ans d'existence semi-clandestine, le SMOT développe ses activités, en particulier au niveau de l'information et de la formation. Il réaffirme son indépendance vis-à-vis de tout Etat, fut-il gorbatchévien !

Le second confirme l'apparition récente de la KAS, à l'initiative de jeunes ouvriers et étudiants.

Les différences de générations et d'expérience (1) expliquent le peu de contacts entre les deux syndicats, ainsi que les différences d'analyse sur les possibilités d'ouverture (2) dans la période actuelle.

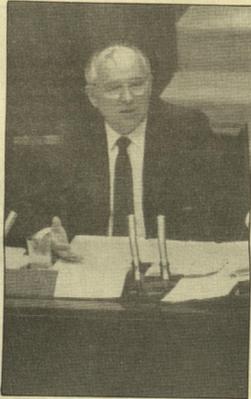
Nous ne doutons pas que l'épreuve des faits (3) ne les amène à coopérer, d'autant plus qu'un courant anarcho-syndicaliste existe dans le SMOT.

SERGE

(1) La plupart des militants du SMOT ont connu des années de camp ou d'asile psychiatrique.

(2) Certains membres de la KAS taxent le SMOT d'« extrémisme »...

(3) Les deux organisations sont en contact avec les mineurs.



lers (3) se coordonnent régulièrement et s'efforcent de constituer un syndicat indépendant... Un de leurs objectifs est la suppression de l'article de la Constitution donnant le rôle dirigeant au PCUS, et la reconstruction des soviets !

Fait aggravant pour le pouvoir, il y a un risque réel de développement. En effet, des travailleurs de diverses régions et professions ont contacté les mineurs pendant

leur grève. A ce moment ceux-ci étaient très heureux d'une telle solidarité, mais n'étaient pas favorables à l'extension des grèves ; ils craignaient une certaine impréparation ainsi qu'une réaction violente de l'Etat : c'était l'époque où les mandarins « libéraux » chinois envoyaient l'« Armée du peuple » nettoyer Tien Anmen...

Mais ce n'est que partie remise, et les dirigeants communistes craignent un blocage économique de certains secteurs, notamment charbon (principale source d'énergie) et transports (vitaux en URSS). Il s'engagerait ainsi un affrontement entre la classe ouvrière et l'Etat, dont celui-ci n'est pas sûr de sortir vainqueur, surtout si les embryons de syndicats actuels (mineurs, SMOT, KAS, etc.) continuent à se développer.

Le choix a été de tenter une évolution par le haut, basée sur une épuration dans la nomenklatura. La manœuvre est d'autant plus difficile que la nouvelle « ligne » ne peut renforcer sa tendance en faisant appel, comme en Pologne, à l'alliance de la faucille communiste et du goupillon œcuméniste.

Le mirage d'un paradis capitaliste de consommation, ramené sur la bonne terre russe par les banques occidentales, suffira-t-il à contenir un peuple qui ne croit plus au communisme ?

Alexandre Tchoukaev (4), représentant du SMOT de Moscou, pense qu'il faut rendre les usines aux ouvriers et que seule une révolution sociale peut changer réellement les choses...

SERGE

(1) Boris Eltsine aux Etats-Unis, réception chez Mitterrand...

(2) Le Premier ministre polonais, Mazowiecki, admire le système occidental « où les gens travaillent bien et dans le calme »...

(3) Bassins de Petchora (Vorkhota), du Donbass (Ukraine, un tiers de la production d'URSS), du Kourbass (Sibirie occidentale).

(4) Interview à paraître dans le prochain numéro des OEillets rouges.

AINS donc le Suprême Soviet vient d'interdire les « arrêts de production qui viseraient à diminuer la capacité de production ». Pourtant le charme slave de Gorba avait presque réussi à faire oublier qu'auparavant les grèves n'étaient pas autorisées !

Certes les croisés (1) de la pérestroïka font des risettes à l'Occident et, après avoir il y a quelques dizaines d'années fait appel au Capital de Marx, c'est aujourd'hui aux capitaux que l'Etat russe fait les yeux doux. Mais on ne peut ignorer que le « noyau dur » du régime résiste : le parti dirige, le KGB surveille, l'armée veille...

Citons — parmi d'autres — quelques faits récents que nos kremlinologues distingués se gardent bien d'évoquer :

• Andreï Issaev, porte-parole de la KAS se voit refuser son visa pour la France ;

• Sergéï Kuznetsov, responsable du journal *Le courrier de la glasnost* est arrêté, soumis à plusieurs

examens psychiatriques. Après avoir été battu, il a entamé une grève de la faim.

Même s'il s'agit de passer du brutal « Ferme ta gueule » communiste au subtil « Cause toujours » (2) social-démocrate, l'Etat tente d'empêcher toute apparition d'une force organisée en traquant les militants.

La dose de libéralisme et d'économie de marché que souhaite injecter l'Etat pour tenter de sortir de l'effondrement total va entraîner chômage et austerité accrues.

Des soviets par milliers ?

Dans cette phase, il est capital que la classe ouvrière reste passive. Or la grève des mineurs continue à donner des sueurs froides aux apparatchiks. Non contents d'être des comités de grève, ils les ont maintenus pour contrôler l'application des accords !

D'après les dernières informations dont nous disposons, ceux des trois principaux bassins houil-

Interview réalisée par téléphone le 25 septembre 1989 par Alexandre Tchoukaev, représentant du SMOT de Moscou.

— A. Tchoukaev : *Pouvez-vous nous parler du club « Obchtchina » (Commune) et de la Confédération des anarcho-syndicalistes ? Parlez-nous de l'histoire de ce mouvement et des tâches qu'il se donne.*

— Andreï Issaev : Le premier congrès de la Confédération des anarcho-syndicalistes s'est tenu en mai 1989. Jusqu'à cette date, divers regroupements de socialistes de gauche avaient existé à Moscou et dans quelques autres villes. Ces derniers temps, ils ont constitué une confédération, le club « Obchtchina ». La revue du même nom existe depuis mai 1987. En août 1987, après le « forum du dialogue », première rencontre nationale des organisations non-formelles (1), le club « Obchtchina » a pris une part active aux activités de la FSO, Fédération des clubs socialistes. Mais depuis juillet 1988, le conseil de la FSO a cessé de se réunir et aucune action n'a été menée par cette organisation, dont la tactique s'inspire de la théorie léniniste des compromis.

— A. T. : *Quelles sont vos opinions sur les grèves du Kourbass et du Donbass ?*

— A. I. : Il est dommage que les grèves aient été, à un degré non négligeable, organisées par des organes du parti, en tout cas dans le Donbass ; cependant on a tout de même vu apparaître des forces grévistes indépendantes, avec lesquelles nous avons réussi à établir un contact. Ce sont nos camarades du groupe de Kharkov de la Confédération des anarcho-syndicalistes qui s'en sont chargés. La KAS existe aujourd'hui dans vingt villes et compte environ cinq cents membres. Elle édite la revue « Obchtchina », le journal *Volya* à Moscou et le journal *Goloss* à Léningrad. Il y a dans d'autres villes, comme Kharkov et Tcherkassk, des éditions locales. Nous n'avons pas d'organisations dans l'Oural.

Vive la sociale !

L'offensive de la fraction « réformatrice » a été déclenchée, non par une dérive idéologique, mais par la prise en compte d'informations fournies notamment par le KGB. Elles témoignaient d'un risque imminent d'explosion de révoltes devant la Bérésina économique actuelle.

KAS

Interview d'Andreï Issaev

— A. T. : *Quelles sont vos relations avec le SMOT ?*

— A. I. : Nous ne collaborons pratiquement pas avec le SMOT. Le SMOT est un petit groupe qui ne joue pas un rôle très remarquable dans le mouvement social. Cependant nous n'en sommes pas les ennemis.

— A. T. : *Lors de la table ronde parue dans la Literaturnaya Gazeta (1), vous avez déclaré : « La guerre civile est le pire de tous les maux, nous avons, par principe, choisi la voie des compromis ». De quels compromis s'agit-il ?*

— A. I. : Nous nous opposons aux attaques frontales, aux tentatives de provoquer toutes formes de violences ; en même temps, et depuis mai 1987, nous avons pris une résolution en ce qui concerne nos rapports avec le PCUS et toutes les autres organisations sociales ou étatiques. Nous nous abstenons de tout compromis qui ne soit pas absolument nécessaire. Nous partons de certains principes : nous refusons de considérer le PCUS dans son ensemble comme une organisation ennemie. Nous considérons que l'appareil du Parti communiste est notre ennemi, mais notre attitude vis-à-vis des membres du parti dépend des opinions politiques qu'ils professent.

— A. T. : *Dans les Nouvelles de Moscou du 17 septembre 1989, hebdomadaire qui relate la « Rencontre du Samizdat », vous avez dit que les membres de la KAS, n'entendent aucunement par « idées anarchistes » les appels au désordre, à la violence et au non-respect des lois, mais qu'au contraire, elles sont un système de pensée qui permet de réguler les rapports mutuels entre l'Etat, la société et les individus.*

— A. I. : En ce qui concerne le rapport à l'Etat c'est une déformation de mes propos.

— A. T. : *Quels rapports entretenez-vous avec l'Etat, l'économie et la propriété ?*

— A. I. : Nous n'avons aucun rapport avec l'Etat. De toute façon, du point de vue de l'Etat, la KAS n'existe pas, puisque nous ne som-

mes pas enregistrés (3) et ne possédons, formellement, aucun bien.

— A. T. : *Souhaitiez-vous vous faire enregistrer ?*

— A. I. : En fait, ce n'est pas notre souhait. Nous préférons enregistrer des filiales. Par la suite, nous espérons que la KAS se transformera en authentique syndicat anarcho-syndicaliste.

— A. T. : *Pour en revenir aux Nouvelles de Moscou du 17 septembre, vous y avez rappelé les points d'accord entre l'anarcho-syndicalisme et les idées de coopération, d'exploitation individuelle, d'affermage des terres — c'est-à-dire « avec la propriété individuelle ou de groupe, libre de toute ingérence administrative directe de l'Etat ». Vous n'êtes que « contre l'ingérence directe » ?*

— A. I. : Nous sommes contre toute ingérence de l'appareil d'Etat, nous pensons que sa liquidation progressive est indispensable.

— A. T. : *L'historien A. Skirda, spécialiste de Nestor Makhno, vous a fait parvenir son livre en mai dernier. Comment se fait-il que vous n'avez pas répondu ?*

— A. I. : Nous avons reçu une adresse de Skirda, mais pas son livre.

— A. T. : *La Fédération anarchiste et de nombreux autres mouvements et éditions s'intéressent à votre action. Ils voudraient en savoir plus sur vous. Le souhaitez-vous ?*

— A. I. : Oui, je serai heureux de les rencontrer.

Andreï Issaev sera en France du 1^{er} au 8 octobre 1989, en tant que membre d'une délégation de la société d'amitié URSS-France.

Dernière minute : nouvel exploit de la « pérestroïka », le visa d'Andreï Issaev a été refusé !

(1) Non-formel est le nom que l'on donne à toutes les organisations qui ne dépendent pas du parti.

(2) Numéro 37/5259 du 13 septembre 1989.

(3) Dans les pays de l'Est, toutes les organisations sociales indépendantes du parti doivent impérativement recevoir un numéro d'enregistrement. En Pologne ce sont les tribunaux, en URSS les conseils municipaux qui autorisent l'existence de toute association ou organisation.

Editorial

Le monde de la religion est actuellement en pleine effervescence. Un évêque britannique a proposé que le rite anglican reconnaisse la primauté de l'Eglise catholique romaine avec le pape comme souverain, et non plus la reine d'Angleterre. Va-t-on vers une fédération des différents cultes chrétiens autour du Vatican ? Ceci est peut-être bien joli pour les croyants, mais les monarches de la religion seront toujours des freins à la libre expression des individus, et l'intégrisme chrétien a encore (au grand damne des exploitants de salles de cinéma) de beaux jours devant lui. Ne nous étendons pas trop sur ces chipotages du haut clergé, un problème beaucoup plus grave nous interpelle.

Trois petites musulmanes ont été vidées d'un collège de Creil parce qu'elles refusaient de quitter leur voile. Le proviseur trouvait là une atteinte à la laïcité. Les militants laïcs conséquents ne peuvent être satisfaits de cette mesure. L'intolérance et la mesure autoritaire face à l'intégrisme religieux sont-elles des réponses adaptées, nous nous permettons d'en douter. Certes, l'intégrisme islamique brille par ses aspects rétrogrades et intolérants, certes la religion, toutes les religions, sont une immense couillonnade, mais où est la liberté de l'individu dans tout cela ? S'il allait à fond dans sa logique, ce proviseur devrait aussi interdire à ses élèves de porter des médailles avec un Christ, une croix, une étoile de David ou une vierge. Et pourquoi ne pas décréter non-fériés les jours de fête religieuse comme Noël et Pâques ? L'école doit apprendre à tous à vivre ensemble tout en respectant les conceptions de chacun. Le caractère autoritaire de l'exclusion d'enfants risqué finalement de renforcer les sbires de l'intégrisme religieux : la répression n'est jamais la solution.

Souhaitons que bientôt les petites musulmanes de Creil retournent dans leur collège, avec ou sans voile, et qu'elles lisent un jour Pierre Desproges, qui écrivait fort justement que « la religion catholique se base sur un dieu unique, la religion juïque est la croyance en un seul dieu et la religion musulmane est, elle, résolument monothéiste. »

IMPÔTS

Le beaujolais nouveau en retard ?

CINQUANTE MILLES agents du ministère des Finances ont battu le pavé parisien le jeudi 5 octobre, lors d'une manifestation monstrueuse, à l'appel de toutes les fédérations syndicales des Finances. Le feuillet de la grève des Impôts n'est donc pas fini...

A la DGI (Direction générale des Impôts), de moins en moins de services sont en état de fonctionner du fait de la grève, le Trésor public, qui n'est entré dans le mouvement que depuis une quinzaine de jours, a paralysé la moitié des départements et la totalité de ses centres informatiques.

Aux Douanes, qui entrent depuis peu dans l'action, c'est un feu d'artifice. Rungis, Rennes, Le Havre, Port-Saint-Louis (dans les Bouches-du-Rhône), Poissy, Orly, Osny, Toulouse, Dunkerque et de nombreux postes frontiers sont en grève générale.

Toutes les directions de l'INSEE sont en grève, même le centre SIRET de Nantes, qui délivre les numéros de code pour la création d'entreprises. Légèrement, il est donc impossible, à l'heure actuelle, de créer une entreprise en France.

Les vignerons du Beaujolais s'inquiètent de la grève des capsules (cf. *Monde libertaire* n° 762) et des contributions indirectes en grève qui ne peuvent donc pas leur délivrer leurs quotas de sucre ; pour ces deux raisons, ils ne pourront pas commercialiser et exporter le beaujolais nouveau à temps si le mouvement ne trouve pas une issue.

Aux marches du palais

Mercredi 4 octobre, jour du Conseil des ministres, 200 agents des Impôts et du Trésor ont vivement manifesté, aux cris de « Aux Impôts faut négocier sur nos revendications », devant le Palais de l'Élysée. D'abord surpris, les forces du soi-disant « ordre » ont réagi en force puisque des policiers sont



rapidement arrivés de tous les arrondissements de Paris. On comptait environ deux policiers pour un manifestant. Toutefois, il ne fut pas donné de la matraque puisque, en raison du Conseil des ministres, toutes les télévisions et les radios étaient là. Une délégation de trois personnes a quand même été reçue à l'Élysée et y a déposé, pour Mitterrand, les chartes revendicatives et une motion appelant aux négociations.

Ce même jour, un piquet de grève était installé devant l'Agence comptable de Paris, agence qui centralise tous les chèques de TVA et de diverses autres taxes. Dès le lendemain, quatre cars de CRS étaient là, avant que le piquet de grève n'arrive, pour ouvrir l'Agence comptable. La raison en est bien simple, c'est à l'Agence comptable de Paris que sont centralisés les paris du Loto. Si ces gains ne pouvaient être encaissés, les gains des gagnants n'auraient pas pu être versés. Croyez-moi, depuis ce jour, les flics font le piquet jour et nuit.

Ce conflit, lancé il y a quatre mois, est long et dur car finalement c'est une lutte entre le pacte de croissance de Rocard et les revendications que les grévistes ont établies lors de multiples assemblées générales. Le pacte de croissance, qu'est-ce que c'est ? C'est un gâteau à partager à toute la Fonction publique, lorsqu'il y a croissance, pour solde de tout compte, avec un surplus pour les secteurs qui bougent (comme les Finances à l'heure actuelle) au détriment des autres. Les revendications des agents vont à l'encontre de cette logique. Ils veulent des augmentations de salaire réelles, et non pas une prime ponctuelle lorsque ça chauffe. Ils veulent des créations d'emplois, puisque le service public n'est plus assuré pour les contribuables (11 000 postes supprimés depuis 1984 aux Finances). Faites une réclamation aux impôts, vous verrez, ça mettra plus de six mois pour que le problème soit réglé. Ils veulent la reconnaissance de leurs qualifications, car ils sont de plus en plus diplômés (c'est la rançon du chômage) pour des salaires qui ne sont pas en consé-

quence. Ils veulent une réelle modernisation de leurs services qui ne soit pas un prétexte pour supprimer des emplois, mais une amélioration de leurs conditions de travail. La liste est longue, mais là est l'essentiel.

Cinquante milles grévistes dans la rue

Donc, le 5 octobre, 50 000 grévistes étaient dans la rue et, arrivés au ministère, à Bercy, ils apprirent que leur ministre de tutelle, Bérégovoy, était en villégiature en Italie avec son sous-fifre Charasse (c'est dur d'être ministre). Toutefois, nous avons appris qu'une délégation des syndicats serait reçue le lendemain à 15 h. La délégation fut au rendez-vous avec le soutien de 200 grévistes. Pour établir sa délégation, la CGT a eu une heureuse initiative. En effet, puisque ce qui a créé et soudé l'unité de ce mouvement et établi ses revendications sont les assemblées générales à la base, la CGT a réuni le 6 octobre au matin, à la Bourse du travail, un mandat de chaque assemblée générale, et c'est ceux-ci qui ont mandaté l'un des leurs (un non-syndiqué d'ailleurs) pour défendre les revendications des grévistes lors des négociations. Cette attitude ne plaît pas aux autres syndicats et ce ne sont pas les moutons noirs de la CFDT qui me contrediront sur ce point. Négociations difficiles, puisque les ministres ont refusé de sortir du cadre de leurs propositions rocardiennes du 5 septembre (cf. *Monde libertaire* n° 760) et, surtout, ne voulaient pas parler d'augmentation de salaire, puisque soi-disant ils n'étaient pas mandatés pour cela. Les syndicats ont bien réagi en suspendant les négociations afin que Bérégovoy se fasse mandater par Matignon pour négocier sur les salaires. D'avance, ce qui est sûr, c'est qu'avant de signer, les syndicats devront demander l'avis des assemblées générales. Fin de l'épisode, à la semaine prochaine.

Philippe SPEC
(Gr. Louis-Michel)

PEUGEOT

Ouverture ?

Le conflit des Finances a ravi la une des quotidiens, l'annonce de la grève générale décrétée par FO lundi dernier et le non-résultat des négociations avec Bérégovoy auraient-ils plus d'intérêt médiatique que la négociation menée à Sochaux et Mulhouse ?

Vendredi dernier, le secrétaire général de la CGT, Henri Krasucki est venu apporter les sommes collectées par les syndicats et les militants de sa confédération pour le soutien aux grévistes de Peugeot. Si on a bien compris le film, les syndiqués CGT de Mulhouse et de Sochaux considèrent que le syndicat c'est eux, d'où le relatif succès de l'intervention de Krasucki (1)...

Les autres « témoins » du syndicalisme représentatif ont surtout essayé de joindre Calvet personnellement au téléphone, et on peut se demander s'il n'y avait pas là une sommaire tentative de supplier au conciliateur !

Car le ministre du Travail a nommé Francis Blanchard pour tenter de rapprocher les parties pour qu'il y ait négociation. A Paris, il a déjà, au niveau national, rencontré la CGT, la CFDT et FO. Trouvera-t-il à Mulhouse et Sochaux le même écho que dans la capitale ?

Augmentation salariale, occupation de la forge, toutes les composantes des intersyndicales n'avaient pas les mêmes positions. Mais aucune divergence n'est apparue, de manière importante, à l'extérieur des usines de Sochaux et de Mulhouse. Face à l'intransigeance de Calvet, les intérêts de classe ont prévalu sur les intérêts de boutiques. Face à un conciliateur, le front syndical objectif tiendra-t-il et sous quelles conditions ?

Jacques Calvet voulait faire intervenir la force publique pour déloger les grévistes de la forge, mais le conciliateur pourrait être une variante de « à quelle sauce voulez-vous être mangés ». Le conflit commence à vraiment coûter à la firme Peugeot, raison de plus pour tenir bon et ne pas rentrer au travail avec seulement de bons souvenirs.

J.-P. G.

(1) Le Monde daté du 8 septembre parle d'une centaine de militants cégétistes pour écouter l'intervention du vendredi 6 septembre, le Nouvel Observateur insinuerait que nombre de militants de la CGT à Mulhouse et à Peugeot sont des communistes rénovateurs. Tout fout le camp !



(1) Coordination médicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics : soit 80% de la profession travaillant dans les hôpitaux.

SANTÉ

Attention, danger !

SITUATION paradoxale en ce mois d'octobre. Les salariés des hôpitaux continuent à trimmer face à la mort, qu'on n'évite plus faute de moyens humains — comme les six cas mortels de salmonellose dans le Val-d'Oise — tout en cherchant une forme d'action efficace pour que leurs revendications soient prises en compte.

L'automne 1988 a révélé une crise de toute l'institution hospitalière. Face aux nouvelles techniques, des besoins en formation émergent, mais aussi la nécessité de casser les relations hiérarchiques pour faire place à des relations et des prises d'initiatives partagées. Les accords Evin n'ont rien réglé du malaise : ils n'ont qu'apporté un saupoudrage salarial sans aborder le problème de fond. Comment des jeunes peuvent-ils avoir envie d'entrer dans ce secteur pour un salaire dérisoire, sans aucune responsabilité dans le travail, assurant des heures supplémentaires quand la relève n'est pas assurée, en « bâclant » le travail faute d'être en nombre suffisant pour l'assumer « décevant ».

Alors pourquoi s'étonner que des centaines de postes restent vacants, en ce début d'année scolaire, dans

les premières années d'écoles d'infirmières ?

De même, sur l'Ile-de-France, où les difficultés de recrutement sont les plus sévères, 2 000 postes d'infirmières et 100 postes de manipulateurs radio ne sont pas pourvus.

Face à cette situation, le malaise s'amplifie dans les services mais, en même temps, les personnels qui ont pris une part active au mouvement de l'an dernier, cherchent des moyens d'action : il n'est plus question de refaire une grève longue tout en assurant le service minimum. Il faut frapper fort tous ensemble, cela pourrait être repris, mais les infirmières n'acceptent toujours pas de se lier aux autres catégories pour agir. Un compromis a dû être trouvé lors de la dernière assemblée générale nationale des infirmières : une journée d'action le 12 octobre, pour les seules infirmières, avec grève et manifestation de Denfert-Rochereau au ministère, avec à leurs côtés une délégation de la coordination syndicale des médecins des hôpitaux (1). Mais continuer à participer au comité de liaison entre toutes les catégories organisées, et préparer la manifestation intercatégorielle de la Santé, à dimension européenne, du samedi 21 octobre,

à Paris (ce jour-là, dans d'autres pays, des manifestations auront aussi lieu).

Par ailleurs, un harcèlement des médias est organisé par la Coordination infirmière pour dénoncer le scandaleux manque d'effectifs, ici ou là.

Mais ce dispositif d'actions est bien insuffisant. Ces actions proposées, à moins de rassembler un million de personnes (hospitaliers, population, adhérents des mutuelles, etc.), ne feront pas éclater l'urgence de la situation. Pour les réunir, encore faudrait-il que les organisations syndicales sortent de leur « discrétion ».

La malaise est réel, le danger est présent dans de nombreux services. Les salariés des hôpitaux en sont conscients, mais ne savent plus comment faire... alors il reste à craindre ou à espérer (!) qu'ils, qu'elles se mettent réellement en colère : arrêter tout, sortir les lits dehors, faire la grève totale !

L. N.

en bref...en bref...

• ANTINUCLÉAIRE.

Vendredi 20 octobre 1989, à 20 h 30, vous êtes invités à une « soirée-témoignage » sur les conséquences médicales et socio-économiques des essais nucléaires français en Polynésie. Le « témoin » est le docteur Abraham Behar de l'Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire. Cette soirée, organisée à la Maison de vigilance de Taverny, a lieu salle Maugas, place Charles-de-Gaulle, à Taverny. La participation est de 20 F. Un repas est prévu à 19 h (prévenir à l'avance), au prix de 30 F. Pour tous renseignements, téléphoner au : 39.95.68.28.

• PRESSE.

Ne ratez pas le numéro d'octobre de *Courant Alternatif*, mensuel édité par l'Organisation communiste libertaire. Au sommaire : la lutte contre le lobby des bétonneurs ; Gofflech, Serre-la-Fare, Nogent ; l'édition : sous tension catholique ; Pologne : Solidarnosc ou Solidarnaque ? En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 20 F.

• PACIFISME.

L'Union pacifiste, section française de l'Internationale des résistants à la guerre, organise son congrès annuel les 4 et 5 novembre prochains à l'hôtel de ville de Chartres. Tous les sympathisants antimilitaristes et partisans du pacifisme intégral sont cordialement invités à venir rencontrer l'UPF pendant ces deux jours. Pour tout contact : UPF, 4, rue Lazare-Hoche, 92100 Boulogne.

IMMIGRATION

Le Charles Martel du XX^e siècle

L'aura fallu bien des mois avant que l'on sache réellement à quoi s'en tenir avec la loi Joxe. Feuilleté trépidant, plein de rebondissements entre les coups de queue du Collectif des 120 (MRAP, FASTI, LDH, etc.), les déclarations humanistes de Tonton et les filouteries de son ministre de l'Intérieur. Le texte de loi a fini par tomber avec ses bons côtés (rares), ses mauvais côtés (nombreux), tout cela construit dans la logique euro-péo-centriste et l'horizon 1993.

Le masque est jeté

Avec cette loi, l'Etat socialiste a jeté le masque. On aurait espéré un peu plus de « laxisme » (entendez de « justice ») sur la question de l'immigration. Mais, Le Pen et Europe obligent, le gourdin leur semble plus facile à manier.

Mais rappelons tout d'abord les aspects positifs de cette loi : les conditions de séjour ont été, non sans mal, « dépasqualisées », remettant en place les catégories de plein droit inexpulsables (conjoint de Français, etc.) ; l'irrégularité du séjour ne sera plus un motif de refus de régularisation ; la péremption de la carte de 10 ans passe de 1 à 3 ans d'absence du territoire ; le principe de la double-peine (prison-expulsion), s'il est maintenu, a été aménagé : il faudra désormais une condamnation à 1 an de prison (et non plus de 6 mois) pour en faire les frais (1).

Passons aux points noirs, le lifting n'ayant pas été complet. Concernant l'attribution des visas, c'est toujours l'arbitraire. On constate même une accentuation du blocage, comme la justification de ressources suffisantes qui est légalisée (ce qui conditionne la durée de validité du visa). De même, le consulat n'a pas à motiver un refus de délivrance d'un visa, situation d'autant plus confortable qu'il n'y a aucun recours possible pour le requérant. Cet été, le Conseil constitutionnel a annulé la possibilité de recours en matière de reconduite à la frontière : l'arbitraire préfectoral, favorisé par Pasqua, se voit donc maintenu, les expulsions pourront donc continuer de plus bel. L'étranger pourra, s'il est frappé par cet arrêté, faire appel de cette décision auprès d'un tribunal administratif, mais ce recours ne sera pas suspensif et ne devra pas concerner le fond de l'affaire (sic). Les centres de rétention sont maintenus (2). Les discriminations concernant les droits sociaux n'ont pas été revues, de même les textes de Georgina Dufoux sur le regroupement familial.

Un an après...

Déjà forts mécontents (pour ne pas dire plus) de la teneur de la loi, les militants antiracistes ont failli s'étrangler de rage cet été en apprenant, par le biais de la presse, la signature d'accords

bilatéraux entre la France et les pays du Maghreb. On connaissait l'accord franco-algérien (renoué en 1985) ; on va devoir apprendre ceux concernant les Tunisiens et les Marocains. Apprendre ? En effet, c'est le regretté Charles qui a signé, le 17 mars 1988, l'accord

franco-tunisien. Resté sous le coude une année, il est entré en vigueur le 1^{er} février 1989 sans que personne ne le sache ! Et puis, par égalitarisme républicain, sans doute, les Marocains ont rejoint leurs congénères. Pas de loi Joxe pour eux ! En clair, si on

ajoute à ces trois communautés celle des Portugais, qui attendent patiemment l'Europe de 1993 et l'entrée dans la CEE, ce sont plus de deux millions d'étrangers écartés de la loi Joxe, soit 50% de la population immigrée ! (2) Autre constatation : Joxe a accepté de revenir sur certaines dispositions de son avant-projet, en ayant parfaitement connaissance de ces accords bilatéraux et sans en notifier l'existence au Collectif des 120. Joxe est vraiment un as de la négociation, et c'est ce « pauvre » Calvet qui devrait en prendre de la graine.

Alea jacta est, le (mauvais) sort en est jeté. L'Europe de 1993 a été la plus forte, le mythe a joué à plein. Les accords de Schengen nous avaient mis la puce à l'oreille, la loi nous a prouvé que Joxe n'avait pas de trous de mémoire. On ferme des frontières, on y construit des blockaus, on « sécurise » pour faire plaisir à Le Pen et sa clique et les discours humanistes bon teint de Mitterrand (3) n'y changeront rien : sous le vernis, le bois est pourris. Pierre Joxe aurait-il l'ambition d'être le Charles Martel du XX^e siècle ?

PATSY (Gr. de Nantes)

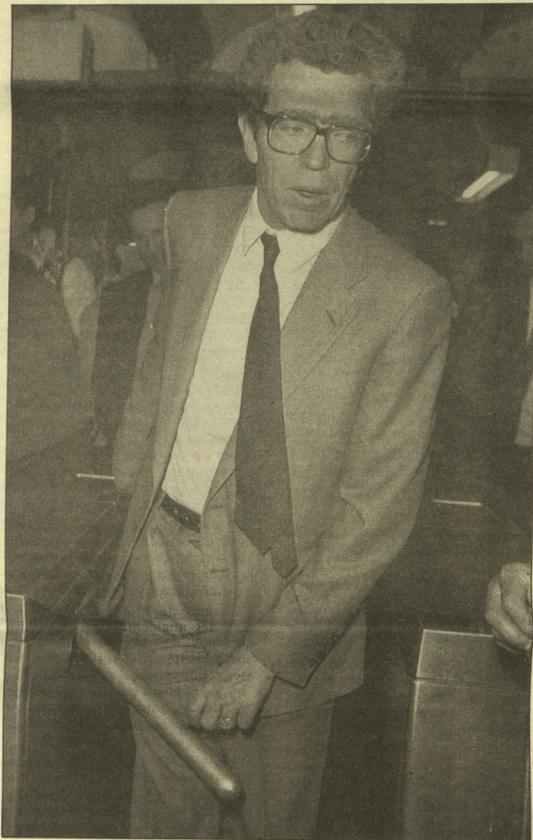
Vous trouverez, dans le Farfadet n° 8 (parution courant octobre), un article sur un des plus beaux mythes de la France républicaine : le droit d'asile.

(1) La justice ne va-t-elle pas s'accommoder de cette décision pour allourdir les peines infligées aux étrangers ? On peut le craindre...

(2) Celui de Nantes a été installé au commissariat central. Agréable, non ?

(3) On murmure que ces accords ne seraient pas appliqués du fait du tollé provoqué par leur publication ! Il n'empêche qu'ils existent, et que leur utilisation par des préfets dépendra certainement des rapports de forces Etat-associations et préfecture-associations. A suivre de près !

(4) Que Joxe doit trouver bien « gauchiste » par moment ! rappelons que Tonton a condamné le principe de la double peine lors de son discours d'ouverture des Assises nationales sur les « nouvelles solidarités », le 9 janvier 1989.



HUMEUR Chronique de l'ozone

BILLES en tête la rentrée ! Dans tous les azimuts ça se cogne ; et moi je suis comme un sourd qui se pose des questions mais ne peut y répondre, vu qu'il a égaré son appareil. N'empêche plein de choses, insectes qui grouillent autour de la lampe. Plein de choses ? A vrai dire pas grand chose. Les avatars habituels.

Un décès dix explose. Il n'y a aucun survivant. Avec un nom pareil c'est pas étonnant. A l'Assemblée on présente le budget. Un député de droite avoue : c'est un excellent budget de droite. Un député communiste reconnaît : c'est un budget de gauche honnête. Alors vous votez pour qu'on ose ? Du tout, qu'ils ont répondu en chœur, on n'est pas kamikaze mais député. Alors j'ai eu une pensée émue à notre grand maître à tous, Talleyrand, qui disait : « En politique, l'important c'est de continuer toujours à faire de la danse classique, histoire de garder sa souplesse et de réussir à tous moments non seulement les entrechats, mais également et surtout le grand écart ».

A part ça, RAS. Comme on dit chez les beaux. Le Canard enchaîné saute sur Cavetzi, les prisons s'enflamment et le vrai faux passeport remonte à la surface. Peut-être la faute au quarantième anniversaire de la Révolution chinoise ?

Conneries, qu'y m'répond le vigneron, nous, dans les Corbières, on n'a pas vraiment besoin de salle de bains. Il nous suffit simplement de fiche le feu à la garrigue, les canadiers se pointent et l'on prend sa douche.

Nous, que j'y répond du tac au tac (ça gratte et ça démange), on fait mieux. On devient quasiment la poubelle de l'Île-de-France. On récupère toutes les ordures industrielles, humaines et autres. Pour te dire qu'on a les couilles en chaleur plus souvent qu'à notre tour, on est quasiment le seul département à avoir réussi, sans discours, sans manifestations, sans violences à détourner le TGV. D'une dizaine de mètres, d'accord, mais on l'a détourné quand même ! Que je te raconte... Le tracé du TGV prévu devait passer à Soignolles au beau milieu de la décharge. Vingt mètres de merdier à tripatouiller. Ils ont pas eu le courage, alors ils ont modifié le parcours de manière à passer sur les côtés. Evidemment, ça a donné des idées aux autres. Depuis, les décharges fleurissent aux quatre coins de la Seine et de la Marne. Cela devient plus qu'une vocation, c'est un sacerdoce. On récupère, on recycle n'importe quoi. Des OS du Loing aux carrières de Boissise en passant par le populo rejeté de Paris intra-muros, jusqu'aux vieilles idéologies vert-de-grisées. Pour te dire que c'est vraiment l'business, chez nous, la récup', les décharges, c'est que l'on a décidé d'élire chaque année le roi des ordures. Eh bien, tu peux pas savoir comme ça se bouscule au portillon. Pire que le métro aux heures de pointe. Celui qui est en passe d'être élu, je peux te le dire, c'est le tenancier de Fontainebleau. Un restaurateur qui se refuse d'employer des gens parce que : « Chez nous, on emploie pas de gens de couleur ».

THÉOPHILE

Non à la casse du service public !

LA récente parution du rapport Prévot remet à l'ordre du jour le devenir des PTT. Depuis 1974, l'Etat a constamment eu la volonté de réformer ce service public, réforme qui toujours passa par une séparation poste-télécoms. Pour certains, ce projet, s'il passait, serait le coup d'envoi du démantèlement du service public. Objectivement, il n'en est rien, car celui-ci a commencé il y a belle lurette, en offrant au privée toute une partie des anciennes attributions des PTT : chronopost n'en est qu'un exemple.

En fait, l'innovation du rapport Prévot réside sur deux points : il ne préconise plus la privatisation des télécoms mais sa transformation en entreprise publique ; par ailleurs, il propose la réintégration des filiales dans le giron du service public ; cette carotte étant une revendication de longue date de tous les syndicats.

Malgré cela, ce rapport ne change rien aux données du problème, car il ne fait qu'officialiser-légaliser le détournement d'un service public dont le but original n'est pas la recherche de profits, mais la satisfaction égalitaire des besoins de tous les usagers. En réalité, ce détournement est déjà bien entamé. Ainsi, sur ordre du ministère de

tutelle, de nombreux bureaux de poste ont été fermés à la campagne et le service télégraphique est en voie de disparition. Que cela contribue à un isolement croissant des campagnes, ce n'est pas grave : pour ce gouvernement, comme pour les précédents, seul compte la rentabilité.

Il n'est pas question non plus d'équilibre global : c'est chaque bureau de poste, chaque cabine téléphonique qui doit être rentable. Dans cette logique, il est inconcevable que le bénéfice des uns serve au déficit des autres. Comme en Angleterre, verra-t-on des cabines téléphoniques dans des villages isolés supprimées pour cause de clientèle insuffisante ?

Pour le Parti socialiste, comme pour le reste de la droite, la légitimation de ce véritable hold-up sur le patrimoine public est de rendre, soi-disant, plus performant les PTT. Cet argument ne résiste même pas aux critères fixés par ces mêmes capitalistes : la poste, comme les télécoms, sont rentables et dégagent chaque année des bénéfices. L'Etat a démontré une fois de plus dans quel camp il se situe et quels intérêts il défend.

En tant que gestionnaire du service public, dont les seuls propriétaires légitimes sont à nos yeux les

usagers, il n'a eu comme unique souci que de détruire ce qui fait l'originalité, l'essence même, de ce secteur. C'est pourquoi nous appelons les réformes suivantes :

- maintien de l'unité du service public et réintégration des filiales ;
• respect de la notion de service public : satisfaction égalitaire des besoins de tous ;
• autonomie totale des PTT vis-à-vis de l'Etat ;
• gestion de ce service public de façon paritaire par des représentants des salariés et représentants des organisations autonomes des consommateurs.

Seules ces réformes sont à même de garantir la pérennité du service public et le respect des intérêts des usagers. Pour défendre nos intérêts, il faut que tous les salariés des PTT et les usagers agissent ensemble. C'est pourquoi, dans les mois à venir, nous soutiendrons activement les revendications des postiers lorsqu'elles iront dans le sens de ce que nous proposons. Dès aujourd'hui, nous appelons à la création de comités d'usagers pour la défense du service public.

Gr. Galina-Makhno de Lyon

N°764 JEUDI 12 OCTOBRE 1989

SOUTIEN À JEAN-PHILIPPE CASABONNE

Non, Franco n'est pas mort !

TOUT d'abord quelques rappels... Jean-Philippe Casabonne, c'est ce jeune étudiant arrêté en Espagne en juillet 1987 au cours de ses vacances. Sur la base d'un dossier vide, et simplement parce que son adresse de vacances figurait dans le carnet de deux militants basques arrêtés deux jours auparavant, Jean-Philippe fut arrêté, emprisonné, accusé de collaboration à bande armée et condamné, en décembre 1988, à six années d'emprisonnement. Jean-Philippe s'est pourvu en cassation et devrait repasser devant les tribunaux espagnols pour ce qui devrait être, comme à la première session, un simulacre de procès (Jean-Philippe avait été censuré, l'un de ses deux avocats n'avait pas été autorisé à s'exprimer et il était fait état de pièces qui n'ont jamais pu être montrées à la défense).

Dès le départ, Jean-Philippe a été soutenu par plusieurs comités de soutien, ce qui a permis de suivre son cas personnel, de travailler à obtenir sa libération et, d'autre part, d'avoir un suivi sur ses conditions de détention, et donc sur celles de l'ensemble des détenus politiques basques. Dernier point, l'affaire Casabonne a démontré à plusieurs reprises les magouilles qui se cachent derrière les prises de positions humanitaires des politiciens.

Éliminer le collectif des prisonniers politiques basques

Nous avons à plusieurs reprises parlé de Jean-Philippe Casabonne dans les colonnes du *Monde libertaire*. Ce nouvel article a pour but d'apporter des informations récentes sur les conditions de détention

de Jean-Philippe et des autres prisonniers basques.

Depuis la rupture des négociations entre l'ETA et l'Etat espagnol, ce dernier a donné des signes pour durcir le régime de détention des prisonniers basques. Il y a encore peu de temps, la plupart des prisonniers basques étaient répartis en grande majorité sur trois centres de détention, au maximum une dizaine. Il existait un collectif important des prisonniers politiques basques, ce qui permettait l'échange d'idées et l'entraide, de réagir collectivement aux mauvaises conditions de détention, aux abus, aux brutalités, aux tabassages, aux mises à l'isolement, aux manques de soin, etc.

Et, autre avantage du regroupement, les familles organisaient des bus pour visiter les prisonniers. La stratégie de l'Etat espagnol est la suivante : disperser les prisonniers politiques basques qui se trouvent aujourd'hui éparpillés dans environ 70 prisons, ceci afin de briser le collectif et de couper le contact avec les familles. Celles-ci ont beaucoup de mal à visiter leurs proches et sont parfois victimes d'accidents de la route, à cause des longs trajets effectués.

En théorie, il s'agit de disperser les prisonniers politiques basques, mais voyons des témoignages de familles.

Torture au quotidien

Voici pour ce qui est des informations précises que nous avons au sujet de J.-P. Casabonne, mais ceci s'applique à quelques détails près à l'ensemble des prisonniers politiques basques. A noter que les droits communs qui ont le courage de sympathiser avec eux sont immédiatement soumis au même régime.

Jean-Philippe était détenu à Alcalá-Meco, après trois transferts et quelques moments déjà très durs (isolement, coups, manque de soin et d'hygiène), il a été, après l'ordre de dispersion, transféré à Herrera de la Manche avant l'été, où la guardia civile assure depuis ce moment le service de gardiennage. Transféré sans ses affaires, Jean-Philippe n'a pas changé de vêtements depuis. Les moyens d'hygiène sont quasi-inexistants ; il n'y a pas de savon. Depuis cette même date, il est à l'isolement (marche en cellule, promenades irrégulières). Les tabassages sont fréquents et presque quotidiens. La cellule a été plusieurs fois dévastée par la guardia civile, les carreaux sont cassés et Jean-Philippe doit mettre sa seule couverture sur la fenêtre pour empêcher l'air froid de passer. Il est en jean et tee-shirt. Pour boire, il faut acheter de l'eau potable et c'est la seule chose dont l'achat est autorisé. La nourriture manque ou est immangeable. Les colis venant de l'extérieur ne passent pas. Le courrier est censuré. Les visites sont restreintes à la famille proche, le temps est fixé à dix minutes et les détenus sont souvent tabassés avant et après. Les gardiens ou la guardia civile répriment ouvertement sans chercher à cacher leurs actes, des gardiens ont même fait passer un communiqué dont le résumé est : on vous aura, on vous tuera. Les jours de visite sont judicieusement choisis pour que les différentes familles ne se rencontrent pas.

Le degré de répression est différencié (dans l'horreur) au cas par cas, en vue de créer des divisions. Les détenus ont peur et la guardia civile joue avec cette peur. A l'intérieur, la riposte est impossible. Les grèves de la faim ne génèrent sans doute pas les

tortionnaires et, à ce jour, seuls une quinzaine de détenus ont réussi à porter plainte pour les mauvais traitements subis.

L'Etat espagnol n'ignore pas ce qui se passe dans ses prisons

En ce qui concerne les prisons, le respect des droits de l'homme cela n'a jamais été leur fort, et en Espagne encore moins qu'ailleurs. Les traditions fascistes ont la vie dure, et principalement au sein de l'ensemble des forces de répression.

En donnant l'ordre de la dispersion, et sans doute celui de serrer la vis aux prisonniers politiques basques, l'Etat espagnol ne pouvait en ignorer quelles en seraient les implications. S'il y avait eu dérapage, le contrôle a posteriori devait être possible, hors rien n'a été fait. Il s'agit ici de mettre en place une stratégie très simple qui consiste à imposer une violence suffisante pour casser la résistance du mouvement autonomiste basque. Avec peut-être comme objectif de régler le problème ETA en évitant de nouvelles négociations, ou en les préparant de façon à les aborder en étant entièrement maître du jeu. Il faut savoir qu'ETA a toujours posé la libération de tous les militants basques incarcérés comme préalable à un accord politique avec l'Etat espagnol.

En tout cas, nous sommes bien loin des discours sur le respect des droits de l'homme. Du côté français, rien ou presque. Le Parti socialiste ne s'est jamais empressé de faire pression sur son homologue espagnol. Et, présentement, il n'a pris aucune position sur la répression. Il est à rappeler qu'au moment du procès de Jean-Philippe, en décembre 1988, malgré quelques déclarations de

bonnes intentions, rien n'a été fait pour obtenir sa libération et que, quelques jours plus tard, le contrat pour la construction par la France d'un TGV espagnol a été signé...

Aujourd'hui, tout se passe en douceur et sans beaucoup de bruit. Au Pays Basque, les élus de Herri Batasuna ont réagi en occupant 140 mairies pour protester contre la dispersion, mais cela n'a guère eu d'échos. Pourtant, seule une large publicité sur ces brutalités les fera cesser, car l'Espagne (avec l'arrivée de l'Europe) est obligée de tenir compte de son image de « démocratie », et ceci même si la dispersion persiste. Nous vous rappelons les adresses de l'ambassade, du consulat, de J.-M. Casabonne, du comité de soutien de Bordeaux, ainsi que celle de F. Mitterrand (voir ci-dessous) afin que vous puissiez envoyer des messages de protestation et de soutien à Jean-Philippe. Des manifestations de protestation auront lieu à Pau, Toulouse et Bordeaux le samedi 21 octobre 1989 (pour Bordeaux, le rendez-vous est pour 15 h, place de la Victoire).

Patrick AGUIAR
(Gr. Emma-Goldman)

ADRESSES

- * Consulat d'Espagne, 29, cours Xavier-Arnoz, 33080 Bordeaux cedex.
- * Ambassade d'Espagne, 13, avenue Georges V, 75008 Paris.
- * F. Mitterrand, Palais de l'Elysée, 55, rue Saint-Honoré, 75000 Paris.
- * Comité de soutien à J.-P. Casabonne, BP 60, 33031 Bordeaux cedex.
- * J.-P. Casabonne, module 1, centre pénitentier d'Herrera de la Manche, Ciudad Real, Espagne.

La crémation, qu'est-ce que c'est ?

TRADITIONNELLEMENT répandue dans les milieux libres penseurs, socialistes ou anarchistes (1), la crémation est aujourd'hui un mode funéraire en plein essor (2). Longtemps ignorée en France (il est vrai que les Français répugnent à l'idée de la mort), la crémation est pourtant largement usitée dans de nombreux pays du monde. La poussée irrésistible qui

se dégage actuellement traduit le mérite du mouvement crémationniste associatif (3) qui, des années durant, a dû lutter contre les tabous, les interdits, les entreprises commerciales (pompes funèbres, marbriers, etc.), le manque d'équipements, les ragots, les mensonges...

Si le choix de la crémation pouvait revêtir jadis un caractère anti-religieux, celui-ci a pratiquement

disparu aujourd'hui (4). En effet, il s'agit avant tout pour les crémationnistes de laisser « la terre aux vivants » ; les crématoriums ne nécessitent en effet qu'un espace réduit. D'autre part, contrairement aux cimetières qui menacent parfois la nappe fréatique, la crémation est un mode funéraire non polluant. Bien sûr, les motivations psychologiques, liées à l'image que les hommes se font de leur corps après la mort, ne sont pas absentes. C'est ainsi que la pureté des cendres est préférée à la lente putréfaction du cadavre ! Enfin, des raisons philosophiques animent une partie des crémationnistes ; ceux-ci notamment n'ont que faire d'une sépulture marquant leur passage sur terre. En effet, si certains demandent à ce que l'urne contenant leurs cendres soit conservée au columbarium ou confiée à la famille, d'autres (dans la logique de leur engagement philosophique) choisissent la dispersion des cendres. Ils ont aimé, construit, lutté. Ils laissent derrière eux des souvenirs, des actes, des objets et l'exemple d'une vie... cela leur suffit amplement !

Que faire en cas de décès ?

Qu'il s'agisse d'une inhumation ou d'une incinération, les familles ont au maximum deux déplacements à effectuer : à la mairie et auprès d'une entreprise de pompes funèbres. Dans un cas comme dans l'autre, les formalités à remplir sont identiques depuis le décret du 18 mai 1976. Il est donc erroné de croire qu'une crémation exige des



formalités plus compliquées qu'une inhumation. Dans les villes, sur simple appel téléphonique, les entreprises de pompes funèbres (municipales ou privées) se chargent souvent de toutes les démarches. Généralement, les associations crémationnistes ont étudié avec elles un devis minimum, qui évite tout abus et auquel il suffit de se référer. Si un tel devis n'existe pas, il est bon de ne pas attendre un décès pour en demander un et le soumettre à une association crémationniste pour étude (avec élimination éventuelle des prestations et des fournitures inutiles ou trop coûteuses). Enfin, le testament n'est pas obligatoire, mais il est fortement conseillé d'en rédiger un pour

faciliter les démarches administratives et pour parer aux objections éventuelles de la famille.

Eric DUSSART
(Gr. Benoît-Brouchoux de Lille)

- (1) Francisco Ferrer, militant libertaire espagnol, fut un ardent défenseur de la crémation. Fusillé en 1909, l'Etat lui en refusa le droit.
- (2) En France, le seuil de 10% de crémations sera vraisemblablement dépassé en 1995.
- (3) Fédération française de crémation, 50, rue Richer, 75009 Paris (tél. : 42.46.93.46).
- (4) L'Eglise catholique reconnaît officiellement la crémation depuis le 5 juillet 1963.

Le commerce de la mort

Il y a un peu plus de cent ans, le législateur décrivait la liberté des funérailles et accordait aux municipalités le monopole des services funéraires. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Rares sont les municipalités exerçant leur monopole dans le cadre du service public. La plupart concède leurs droits au secteur privé. Pire, certaines refusent d'instaurer la liberté de choix sur leur territoire et confient leur monopole à une seule et unique entreprise de pompes funèbres. Dans les deux cas, la souplesse des cahiers des charges, l'impossibilité matérielle de contrôle sur le terrain et le laxisme des élus locaux permettent aux excès de se développer sans mesure. Bref, le commerce de la mort est aujourd'hui de plus en plus florissant !

L'appétit des capitalistes n'étant plus à prouver, l'entreprise du secteur commercial est

actuellement en train de s'étendre aux équipements funéraires (implantation et gestion). Secteur en plein essor offrant pour demain de larges perspectives de profit, la crémation est la première visée. Alors que les municipalités ont obligation légale de créer des cimetières publics et de les gérer, aucune obligation n'a été prévue pour les équipements crémationnistes... une brèche dans laquelle se sont engouffrées les sociétés commerciales. Malgré l'effort des associations crémationnistes, qui luttent pour la mise en place d'un véritable service public, les tarifs fixés sont de plus en plus élevés. La liberté de choix des funérailles sera-t-elle demain fonction des ressources financières ?

Eric DUSSART
(Gr. Benoît-Brouchoux)

ÉDUCATION

Parcours d'orientation...

LA rentrée scolaire s'est effectuée assez calmement par rapport aux contenus révoltants de la « loi d'orientation ». Les enseignants ont plongé, depuis le 15 septembre, dans les tests d'évaluation, de bonne foi pour beaucoup d'entre eux. Mais, se sont-ils, ensemble, penchés sur cette fameuse loi ?

Quelques affirmations avancées par Lionel Jospin reflètent bien qu'encore une fois les enseignants sont pris pour des « vaches à lait » naïves et disciplinées :

« (...) C'est cette année que la politique de revalorisation du métier d'enseignant trouvera sa première concrétisation et que s'amorcera la rénovation du système éducatif français en application de la loi d'orientation. »

Tous les ministres de l'Éducation qui ont pu défiler ont dit la même chose ! De plus, il est clair que si « rénovation » il y a, il faudra que ce soit bien dans la ligne de « sa loi » et, comme il a pu l'écrire : « dans le respect des objectifs nationaux ».

« Cette rénovation se fera à travers les équipes éducatives qui élaboreront en commun des projets d'établissements leur permettant d'élaborer des démarches originales et de mieux s'adapter à leurs élèves ». Là encore, il est clair que dans les établissements on assistera à « une guerre ouverte ». D'un côté, les enseignants qui voudront travailler à adapter « leurs jeunes » au système en place, sans remettre celui-ci en cause (par choix ou faute de temps), en vue d'une note bonifiée, d'un passage « mérite » dans les « hors-classes » ou simplement par confiance envers les représentants d'un gouvernement qu'ils ont élu. Et, de l'autre côté, les enseignants qui refuseront que l'école

fonctionne comme une entreprise : sur un système d'offre et de demande. En effet, tout projet propre à un établissement ne pourra se réaliser que grâce aux financements de « partenaires » : entreprises et collectivités locales ou d'ailleurs... le gouvernement lançant de « belles idées », mais ne donnant pas les moyens (financiers et humains) pour les concrétiser ! A ce sujet, la loi d'orientation a été votée sans loi de programmation (budgets alloués, créations de postes...). De plus, le silence est fait sur les effectifs. A quand nos 24 élèves par classe, monsieur Jospin ?

Les pièges

« (...) Une vaste consultation sur les contenus de l'enseignement sera engagée, (...) une concertation sur les rythmes hebdomadaires et journaliers sera menée, (...) des cycles, d'une durée de 2 à 3 ans, permettront aux enseignants de mieux suivre les élèves et limiter le redoublement (...) ». Voici d'autres pièges que « notre » ministre a mis le long du parcours d'orientation :

- en réduisant le volume horaire enseigné, sous prétexte de lourdeur des rythmes scolaires, l'initiation économique, sociale et philosophique sont touchées. Quant et où, nos jeunes de milieux défavorisés auront-ils accès à la culture générale et aux structures de pensée et de réflexion ? (Ce que j'appellerais le plus) ;
- dans la même logique, en jouant sur les contenus, les allégeant, les modifiant... ces jeunes seront menés vers plus de technique et moins de pensée. Tout est bien orchestré pour qu'ils ne bénéficient plus de ce plus qui ne ferait pas d'eux que des futurs précaires, que des futurs esprits techniques



manceuvrés par quelques penseurs, que des consommateurs dupés avalant de la télévision, de la publicité, des contes de politiciens, etc. ;

- en voulant davantage suivre le rythme des élèves (qui dépend, en général, de leurs origines socio-culturelles) l'écart entre « filières d'élites » et « filières ghettos » va se creuser. Chez les jeunes de milieu défavorisé, leurs origines socio-culturelles sont certainement source de richesses (à partager) et des éléments à considérer (afin d'établir une meilleure compréhension, communication, relation de travail, etc.) en vue d'une « réussite » socio-professionnelle). Toutefois, le plus ne devrait pas être écarté pour ces jeunes dont les chances de réussite sont limitées, pas seulement par leurs origines, mais aussi par les structures étatiques et leurs modes de fonctionnement ;
- la vaste campagne de consultation, tellement mise en avant, consiste à faire croire aux enseignants qu'ils peuvent avoir du poids dans les décisions ministérielles, qu'ils ont un semblant de « pouvoir décisionnel » (bien joué Lionel Jospin !). Celle-ci permet aussi de

canaliser « les vitalités » et de gagner ainsi du temps. Pas trop de mouvements sociaux en même temps, n'est-ce pas, cela ferait désordre et discréditerait le gouvernement actuel auprès de ses électeurs, et surtout auprès de ses partenaires économiques européens, qui sont prêts à investir en France s'ils sont assurés qu'il ne se produira pas de « gros mouvements sociaux ». En bref, si les esprits revendicatifs sont bien canalisés et contrôlés !

Un venin pour les enseignants et les enseignés

« Grâce » à la loi d'orientation, on assistera, entre autre, à l'échappée de jeunes de milieu favorisé vers le marché de l'emploi avec, en mains, des diplômes et, qui plus est, des diplômes d'établissements. Les autres, eux, s'achemineront ou vers un Bac (qui ne sera plus qu'un examen de niveau moyen), ou vers « les voies techniques » (qui conduisent à un travail précaire ou pas de travail du tout !)

Assisterons-nous à un enracinement accéléré des privilèges, et de tout ce qui en découle : domina-

tion, pouvoir, etc. ? Est-ce là « le système éducatif rénové mis au service de la réduction des inégalités » ? (dixit Lionel Jospin)

Lionel Jospin compte faire naître, entre enseignants (et non-enseignants) d'un même établissement, la division. Cette division sera maintenue en place par ses agents exécutifs que sont « nos supérieurs hiérarchiques » (?). Ces derniers devront jouer le jeu pour ne pas rester sur la touche !

De plus, il a assuré ses arrières grâce aux syndicats réformistes, qui ont signé ce qu'on appelait « le plan Jospin ». Par cette signature, toute lutte pour l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation, l'égalité statutaire, la remise en cause de la hiérarchie... se heurtera à l'intransigeance du ministre et de l'administration. On les verra alors brandir allègrement et d'une mine réjouie cet accord passé, pour 5 ans, avec la FEN et ses syndicats ! A nous, enseignants, enseignés, parents, partenaires autres... de mettre en place le contre-poison !

Jocelyne PERRY
(Gr. Benoît-Brouchoux de Lille)



HANDICAPÉS

Les oubliés du baigne

Jean-Jacques Beaumont est un « handicapé incarcéré ». Il a écrit au Monde libertaire. Nous publions ici son témoignage. Vous pouvez le contacter en vous adressant au journal qui transmettra.

Le Comité de rédaction

EN matière de sanction, vis-à-vis de l'administration pénitentiaire et du droit, oui l'handicapé est soumis au même régime que n'importe quel détenu.

Le 31 décembre 1977, une loi a même donné aux détenus handicapés la possibilité, après l'avis de la COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel) de toucher l'allocation d'adulte handicapé.

Le retour de la droite, en 1986, remettra en cause le versement de cette allocation, déficit de la Sécurité sociale oblige ! C'est ainsi que le 28 octobre de cette même année, Séguin, ministre de la Santé, assimilera les handicapés accueillis dans les maisons d'accueil spécialisées. Des 2 658 F qu'ils recevaient par mois, les handicapés ne toucheront plus que 335 F, en application de l'article L. 821-6 du code de la Sécurité sociale, qui autorise la Caisse d'allocation familiale à réduire de 88% ses versements. M. Séguin trouve-là un moyen judiciaire pour ne pas alourdir ses caisses. Mais ce que M. Séguin savait, mais s'est bien tenu de crier sur les toits, c'est que cette démarche n'était pas légale.

Le tribunal d'Evry, service des affaires de la Sécurité sociale, dans ses attendus, jugera illégale cette initiative.

Ce qui est plus grave, c'est qu'un détenu handicapé n'a pas un régime préférentiel ou favorisé, au contraire, il ne peut pas travailler et il doit payer son strict nécessaire : savon, papier toilette, etc. Dans certaines prisons, s'il veut une location de téléviseur, le prix se trouve dans une fourchette de 160 F à 250 F par mois. S'il doit faire une démarche judiciaire, il sera obligé de payer un « accusé de réception ». Tout est donc fait pour priver l'handicapé de ses ressources.

Les handicapés incarcérés sont de véritables « individus légumes » qui végètent dans une structure absolument pas faite pour les recevoir. Le complexe de Fleury-Mérogis en est l'exemple type, un détenu handicapé peut rester 24 heures sur 24 dans une cellule, sans bain, sans douche, sans promenade et cela pendant des années...

La justice a tranché, mais les diverses Caisses d'allocation familiales ne se sentent pas concernées par la décision du tribunal, bien que l'handicapé incarcéré soit totalement délaissé. Par contre, à chaque fois qu'il changera de prison, il devra attaquer à nouveau la Caisse d'allocation familiale du lieu où il se trouvera, et ce sera de nouveau le cercle infernal des démarches juridiques, à ses frais.

Jean-Jacques BEAUMONT

N°764 JEUDI 12 OCTOBRE 1989

VIE DU MOUVEMENT ESPÉRANTISTE SAT dans les pays de l'Est

DEPUIS de nombreuses années, nous tenons informés les lecteurs du *Monde libertaire* de l'évolution du mouvement espérantiste, et en particulier de la vie de Sennacieca Asocio Tutmonda (SAT), qui regroupe des travailleurs espérantistes du monde entier. Cette organisation avait vu disparaître des milliers de ses membres, entre 1934 et 1945, dans les camps de la mort créés simultanément par Staline et Hitler. Depuis 1945, ce mouvement a pu renaître en Allemagne fédérale, mais jusqu'en 1988, il est resté interdit dans tous les pays de l'Est (1).

L'évolution récente dans les pays « socialistes » a eu aussi des répercussions profondes sur le mouvement espérantiste, mouvement qui devait jusqu'à ce jour se cantonner dans un conformisme officiel.

Au mois d'octobre 1988, un premier espérantiste lithuanien contactait le siège de SAT pour annoncer son adhésion. Depuis, cent dix personnes ont fait la même démarche... Au mois d'août 1989, une partie de ces nouveaux adhérents a pu se réunir pour la première fois. Ils ont, à l'occasion de cette rencontre, rédigé deux textes fondateurs, dont on trouvera une adaptation ci-dessous. Le premier : *Résolution de la fraction de SAT du BET-26* (2), raconte la tenue de cette réunion :

« Nous, membres de SAT, représentant différents pays de l'Est, et réunis à visage découvert pour la première fois après un silence de plus de 55 ans dans la ville de Kaunas, constatons la renaissance de notre organisation en Europe de l'Est.

« Dix-huit membres de SAT ont participé au 26^e camping espérantiste balte, et pendant celui-ci 40 nouveaux membres ont adhéré, notre groupe constituant ainsi exactement 10% des campeurs (580 personnes). La fraction de SAT du BET-26 a édité sous forme de journal mural quatre numéros de la Feuille de SAT du BET-26,

elle a organisé des réunions et des conférences sur le processus de démocratisation dans nos pays. Grâce à cette action, tous les participants du camping ont pu être informés sur l'existence, les principes et l'action de SAT. Une déclaration (voir plus loin) pour la création d'un réseau de SAT. Une déclaration de l'Est a été adoptée.

« Nous suggérons que l'expérience menée lors du BET-26 soit un exemple pour les réunions espérantistes auxquelles participent des membres de SAT ».

Ce premier document était accompagné d'un second : *Déclaration pour la création d'un réseau de SAT dans les pays de l'Est*, qui est très révélateur de l'opinion d'une fraction de l'opinion soviétique, et qui pose très correctement les problèmes de fond. Ainsi que le montre ce texte, qui nous vient du froid est à méditer.

« SAT, fondée en 1921 par le premier anationaliste, le camarade Lanti, et héritière des tendances les plus progressistes du mouvement espérantiste ouvrier d'avant 1919 pour la paix, la liberté, la culture et la civilisation, est une base solide pour l'établissement d'une démocratie universelle. La référence de SAT à la lutte de classe est un garant de son attachement aux notions de justice et de progrès. Ces raisons doivent conduire les espérantistes des pays de l'Est à se tourner vers SAT.

« En niant les fondements de la civilisation, les régimes jumeaux du totalitarisme stalinien et du nazisme hitlérien ont frappé à mort le mouvement espérantiste, en particulier en assassinant les hommes de progrès et les travailleurs.

« Après le congrès de SAT de 1926 à Leningrad, les deux régimes ont persécuté SAT, liquidant physiquement ses membres. Jusqu'à aujourd'hui, les gouvernements en place ont montré, par leur hostilité à SAT, qu'ils étaient les disciples de ces régimes inhumains.

« La fraction de SAT du BET-26 (du 12 au 20 août 1989 à launas-

Lithuanie) déclare que tous les espérantistes et membres de SAT, qui ont été persécutés par ces régimes injustes, étaient innocents et ont été martyrisés parce qu'ils étaient espérantistes et anationalistes.

« Après la chute du stalinisme dans la plupart des pays qui se disent socialistes, et alors que l'usage de l'espéranto redevenait possible, la situation de SAT (organisation libre et pluraliste) n'avait pas changé. Au totalitarisme s'étant substitué l'autoritarisme, et les forces progressistes restaient brimées.

« Maintenant seulement la situation en URSS et quelques pays de l'Est bouge et une possibilité d'action pour SAT apparaît. A notre avis, les principes de base de SAT sont les mieux adoptés pour les espérantistes des pays de l'Est dans le combat pour le progrès et la démocratie en liaison avec toutes les forces de libération. La lutte de classes, pour ceux d'entre nous qui en reconnaissent la valeur positive, signifie la lutte de tous les exploités (travailleurs manuels, intellectuels, paysans) contre le

pouvoir de la bureaucratie et ses alliés réactionnaires.

« Tout en tenant compte des caractéristiques spécifiques à chaque région du monde, il nous paraît indispensable de lier tous les combats de la planète.

« Se basant sur les principes de base de SAT, et dans le but d'unir nos forces pour l'entraide, le respect de l'autre et la tolérance, la fraction du SAT du BET-26 déclare la création d'un réseau de SAT dans les pays de l'Est. » (suivent quelques indications pour la création pratique de ce réseau), signataires : Vladimir Nesterovič, Anne Meleskin et Nikola Gudsko (contact : SU-121019, Moskvo, ul Volhonka, 13 esperanto-blubo, « Lev Tolstoj »).

Adapté et commenté par
Yves PEYRAUT

(1) Une seule remarque : quinze compagnons de Hongrie pouvaient adhérer individuellement à SAT, mais il leur était interdit d'avoir une apparition publique.

(2) Balta Esperantista Tendaro : Camping espérantiste balte.

RDA

Triste anniversaire

LE 40^e anniversaire de la RDA tombait vraiment bien ! Au moment même où le monde entier regarde le mur se percer de tous côtés, alors que la proximité de l'URSS n'en est pas la cause mais qu'il est facile d'y voir l'influence de Gorbatchev et l'espoir qu'il représente dans les pays de l'Est, le chef de l'Etat soviétique était l'invité officiel de la commémoration des quarante ans du « communisme » en Allemagne de l'Est.



Le monde entier attendait donc la bonne parole de Gorby, celle qui ferait définitivement voler le mur en éclats ou, tout au moins, apporterait un encouragement envers les « réformistes » allemands. N'avait-il pas déclaré, il y a quelques mois, que le mur de Berlin ne saurait être éternel ? Mais Gorbatchev est plus fin que cela...

Le discours du fondateur de la pérestroïka était donc fort attendu, et chacun reste sur sa faim. Exem-

ple : « nos partenaires occidentaux doivent considérer que les questions qui concernent la RDA ne se décident pas à Moscou mais à Berlin », affirmation qui pouvait bien satisfaire les brontosaurus allemands, encore que le terme de « partenaires »...

Le cynisme et la patience

Ne jamais déplaire à personne, telle semble être la devise de Gorbatchev. Cela ne l'empêche pas de suivre une ligne politique déterminée, c'est une question de savoir-faire politique ; en l'occurrence, une question de patience. La patience? ce (terme rapporté par tous les médias) a visiblement été le leitmotiv du séjour de Gorbatchev à Berlin-Est.

Patience pour les « partenaires occidentaux », patience pour tous ceux, qui, en RDA, expriment de plus en plus ouvertement leur ras-le-bol. La patience est peut-être le maître-mot de la carrière de Gorbatchev, lui qui, pendant des années, a attendu son heure en regardant les grabataires succéder aux moribonds à la tête de l'Etat soviétique. Soyez donc patients, Honecker passera... Et après ?

Ceux qui passent les frontières à pieds, en voiture ou en train, semblent plutôt impatients ! Quant à ceux qui manifestent par milliers dans les rues de Berlin, Postdam, Leipzig, Dresde, leur patience paraît bien usée par quarante années d'une politique soi-disant menée pour le bien du peuple. Le massacre de la place Tien Anmen, c'était aussi pour le bien du peuple, et Honecker l'avait approuvé. La répression des manifestations des 7 et 8 octobre a montré qu'il était prêt à pratiquer la méthode chinoise, laquelle avait en son temps « inquiété » Gorbatchev. La patience de Mikail...

Aux hommes épris de liberté, aux classes sociales les plus pauvres, Gorbatchev conseille la patience tout comme le pape préconise la prière. Et, en attendant, tout s'aggrave. La révolte est plus saine, vive l'impatience.

G. L.

Scission yougoslave ?

Le Parlement de la Slovénie, une des six républiques de la fédération yougoslave, vient d'adopter une série d'amendements à sa Constitution. Un de ceux-ci proclame le droit à la sécession. Si ces mesures ont été vivement acclamées par la population slovène, il n'en va pas de même dans le reste du pays, et particulièrement en Serbie. Là, ce fut une série de manifestations anti-slovènes et même, à Sarajevo, un attentat a été commis contre la compagnie aérienne de Slovénie.



Deux conceptions s'opposent dans cette poudrière des Balkans. La Slovénie, république yougoslave de deux millions d'habitants (sur un total de 23 millions), est la plus développée économiquement avec 20% des exportations du pays. Sur le plan politique, les dirigeants slovènes sont attirés par la social-démocratie et font les yeux doux à l'Europe de 1993. En Serbie, au contraire, les dirigeants actuels sont pour un communisme plus dur et sont favorables au vieux centralisme serbe. Sur un plan économique, la Serbie n'est pas prête à laisser partir une de ses vaches à lait. Le fédéralisme yougoslave, né après la Seconde Guerre mondiale, semble partir en déliquescence au profit d'un centralisme pan-serbe qui ne sera que dur et autoritaire avec une telle différence entre les peuples yougoslaves. Espérons que, cette fois-ci, se ne seront pas encore les chars qui parleront à la place de la raison.

Philippe SPEC



Communiqué du SMOT

Le SMOT, Union interprofessionnelle libre des travailleurs, a été fondé en 1978. Il se donne pour tâche de créer des fédérations autonomes de syndicats qui soient en mesure de contribuer à la satisfaction des besoins essentiels de l'homme : sociaux, politiques, religieux et culturels, hors du contrôle de l'appareil du parti et de l'Etat en URSS.

En s'affirmant contre le totalitarisme et le non-respect des lois en URSS, en luttant dans le cadre de la déclaration des droits de l'homme d'Helsinki en 1975, le SMOT s'oppose directement à la nomenklatura, la nouvelle caste dirigeante.

L'organe de coordination du SMOT est le Conseil des représentants dont font partie les représentants élus des groupes. A l'heure actuelle et depuis décembre 1988, coexistent trois conseils des représentants :

- le Conseil « Sotsyalnaya Zachtchita » (défense sociale) (contact : V. Skvirski à Moscou, téléphone : 245.11.29 et 338.27.77) ;
- le Conseil du « SMOT de Moscou » (contact : Olga Korzina, téléphone : 439.97.48 et 378.82.81) ;
- le Conseil du « SMOT de Leningrad » (contact : Alexandre Skobov, téléphone : 226.67.29).

Une « commission de travail » est chargée, auprès des conseils de représentants, des aspects techniques du travail.

Depuis le milieu de l'année 1987, le SMOT a acquis la possibilité de sortir en partie de la clandestinité, ce qui lui a permis de diffuser plus largement ses idées : tout d'abord par le biais de l'organisation d'une agence d'informations, IAS (Information Agency SMOT), puis en mettant sur pied une bibliothèque de prêt indépendante.

Les membres du SMOT reconnaissent des principes organisationnels, mais en aucun cas ils ne reconnaissent de grades, rangs ni « maroquins » de dirigeants dans les rangs du syndicat.

Tout homme naît libre et égal en droit avec tous les autres, sans distinction de couleur de peau, de conviction religieuse ou de culture.

En conséquence des principes exposés ci-dessus, le SMOT refuse de faire usage de toute aide émanant d'Etats ou de gouvernements. Il ne compte que sur la solidarité des travailleurs.

SMOT (Moscou/Paris, le 1^{er} août 1989)

N°764 JEUDI 12 OCTOBRE 1989

GRÈCE

Le PASOK rose

LE PASOK (Mouvement socialiste Pan-Hellénique) a perdu les élections du 19 juin dernier avec 39% des voix. La droite, cachée (?) derrière une nouvelle étiquette, ND (Nouvelle Démocratie), avec 44% des voix, s'allie avec la Coalition de gauche et de progrès (CGP, 13%) pour créer un nouveau gouvernement... imaginons un instant le RPR et le PCF ensemble.

Le nouveau gouvernement ne se donne qu'une tâche avant de nouvelles élections prévues pour début novembre 1989 : dénoncer et faire condamner Andréas Papandreu, ex-Premier ministre, membre du PASOK, pour sa participation à un scandale financier ainsi qu'à de multiples actions illégales.

Ecoutes téléphoniques

Depuis juillet 1989, dans la presse grecque, il n'y a pas eu une semaine sans que soit mise au grand jour une pratique politique illégale de Papandreu. Une liste incroyable paraissait dans la presse avec les noms des personnes mises sous écoutes illégales : membres d'organisations politiques de droite, de gauche, des anarchistes... et même des membres influents du PASOK (ne faut-il pas pouvoir nettoyer devant sa porte ?).

Le centre d'écoute clandestin (parce qu'il en existe d'autres tout à fait légaux) découvert, d'autres responsables seront traînés devant les tribunaux grecs. Ainsi, T. Tombras, l'ex-directeur de l'Office national des télécommunications (OTE) et Kostas Tsimas, ancien directeur des services secrets (EYP), seront poursuivis, ayant été eux-mêmes au courant des écoutes.

Après cette mauvaise affaire pour le PASOK, celui-ci publie dans la presse une autre liste de plus de cent « personnalités » qui, aujourd'hui, occupent une place dans le gouvernement ou dans les institutions et qui avaient des postes à responsabilité sous le régime de dictature militaire. Très peu d'écho pour cette liste dans la presse d'ici, puisque nombre de députés les cotoient au Parlement européen...

Il manque
213 millions de dollars

Papandreu, après avoir installé plusieurs personnes de sa famille à des postes d'Etat, allait pouvoir leur procurer quelque argent de poche !

Mélangé au scandale politico-financier « Koskotas », Papandreu subissait la seconde attaque du gouvernement d'alliance droite-communistes. Alors Premier ministre, il aurait couvert et protégé Georges Koskotas, ancien patron de la banque de Crète, parti en laissant un trou de 213 millions de dollars dans la caisse. Le PASOK et Papandreu (accusés de « corruption passive »), ex-protecteurs du banquier Koskotas, seraient en partie responsables du trou.

A gauche...
à droite aussi

Koskotas (incarcéré aux Etats-Unis avant d'être extradé en Grèce) servait largement à gauche, certes, mais était également responsable d'un empire de presse, dont l'hebdomadaire *Ena*. Le mardi 26 septembre 1989, Paulos Bakoyannis, directeur du journal *Ena*, était abattu par le groupe d'extrême gauche « 17 novem-

bre ». Ce Paulos Bakoyannis, député de droite, était le porte-parole de ND (Nouvelle Démocratie) et l'instigateur de la politique d'union en Grèce entre droite et communistes. Le PASOK n'utilisait donc pas à lui seul le banquier Koskotas, et Paulos Bakoyannis ne s'était jamais plaint de dépendre directement du banquier ripoux.

Qu'en pensent
les autres ?

Ces affaires, qui secouent la haute finance et les partis politiques comme le PASOK via les médias (des nuits entières de retransmissions de débats à la télévision), cachent d'autres réalités qui inquiètent les anarchistes



Papandreu.

et une partie de la population grecque. Les politiques grecs de tout bord prouvent, en fait, combien l'Etat et les gouvernements (quels qu'ils soient) sont inutiles et néfastes. Depuis juin qu'ils s'insultent, se condamnent ou s'allient (droite et communistes), la population n'a plus à subir de nouvelles lois (comme celle du fichage individuel) ou programmations diverses : une bonne chose donc !

Mais le droit revient au pouvoir, avec les communistes en plus, a fait voter au Parlement la destruction d'archives concernant le régime militaire-fasciste : révisionisme radical !

Archives de polices, dénonciations, corruptions... toute trace devait disparaître puisque des élus de droite d'aujourd'hui soutenaient le régime militaire d'hier ou y participaient. Le PASOK avait su aussi, en son temps, garder et utiliser les structures policières et militaires pour asseoir son pouvoir.

Blancs et rouges unis
contre le PASOK rose

Cette pseudo-condamnation de Papandreu et la politique menée par le gouvernement (Nouvelle Démocratie et Parti communiste) chargé de « moraliser » la vie politique n'a pour but que d'effacer un passé gênant pour les politiciens en mal d'un nouveau pouvoir. La mission de « catharis » (clarté, moralisation... glasnost) confiée tout début juillet au gouvernement éphémère de Tzanekakis n'est qu'un leurre dangereux.

Après le gouvernement PASOK (socialiste... rose), on ne peut rien attendre de mieux du gouvernement d'alliance droite-communistes (le blanc et le rouge n'ont jamais donné qu'un nouveau rose !).

BERNARD (Gr. Humeurs noires)

LES DEUX ALLEMAGNES

Panorama allemand

POUR pouvoir fêter tranquillement son quarantième anniversaire, avec les défilés, les hymnes et les discours glorificateurs habituels, la RDA a laissé émigrer légalement les 6 000 Allemands de l'Est qui assiégeaient les consulats d'Allemagne de l'Ouest de Prague et de Varsovie. Ces dernières semaines, la presse et la télévision internationales nous ont montré ces images, ou des semblables à Budapest et ailleurs : les camps d'accueil provisoires à Passau ou à Gießen en RFA, des familles dont la fortune tient dans une valise et un sac en plastique, brandissant leur nouveau passeport vert ouest-allemand.

La « question allemande »

Aujourd'hui, la frontière entre la Tchécoslovaquie et la RDA est redevenue impénétrable. La situation continue à évoluer sur le plan politique, et repose la « question allemande ». Les faits sont là : des Allemands de l'Est, las des problèmes d'approvisionnement et d'organisation de la vie quotidienne (où, par exemple, l'impossibilité de trouver une pièce détachée bloque toute réparation), las d'une vie sociale et politique figée, ne s'adonnent plus seulement aux rêves alimentés par la télévision ouest-allemande, mais passent à l'acte et s'enfuient. Mais à qui cela profite-t-il ?

Les deux Etats allemands et leurs politiciens doivent gérer un mouvement de population considérable : on compte, au minimum, 20 000 fuyards. Pour la RFA, cela pose d'abord les problèmes légaux et économiques de toute immigration. Avec deux millions de chômeurs et une grave pénurie de logements, ces nouveaux venus — même s'il y a une euphorie d'accueil et une étonnante palette d'offres d'emplois à bel effet médiatique — sont un morceau difficile à avaler. N'anticipons pas les conséquences sociales : problèmes d'intégration, désillusion programmée, développement d'une xénophobie inter-allemande... déjà, un sondage a établi que 46% des citoyens ouest-allemands ne sont pas favorables à l'arrivée de leurs confrères (1).

La répercussion sur les formations politiques joue en apparence pour la droite. La social-démocratie (SPD), oppositionnelle, est résignée. Elle fait pénitence pour sa politique « des petits pas » des années 70, qui visait à une transformation des conditions politiques en



RDA par un lent rapprochement. Les événements semblent attester l'échec de cette politique. La coalition de droite (CDU et libéraux de la FDP) se réjouit du bénéfice idéologique qu'elle peut tirer de l'affaire. S'exhiber comme le pays paradisiaque où le capitalisme libéral fait le bonheur et la liberté de tous est un atout certain pour les élections législatives de la fin des années 90, et cela permet de noyer les problèmes réels dans de beaux discours. Qui demandera ce que les nouveaux immigrés sont devenus et ce qu'ils pensent de leur bonheur ?

Quant à la fameuse question de la réunification allemande, dont les médias français nous rabattent davantage les oreilles que les médias allemands ne le font eux-mêmes, il suffit d'écouter l'éternel ministre des Affaires étrangères ouest-allemand, M. Genscher : « Il ne pense pas à déstabiliser l'Etat est-allemand » (2). Personne, mise à part l'extrême droite et les partisans de « Gross Deutschland » (3), ne pense à un changement fondamen-

tal dans ce rapport et le caractère des deux Allemagnes. Et surtout pas l'Etat de la RDA. Celui-ci doit supporter l'exode d'une partie de la population active, qui, composée exclusivement de la génération d'après-guerre est indifférente aux exploits moraux d'un Etat impitoyable avec des vieux nazis (contrairement à la RFA), et pour qui le socialisme signifie ne pas profiter des richesses occidentales. Plus graves que les plaies économiques ouvertes par ce départ massif, sont les conséquences politiques pour la RDA, dont les dirigeants affirment et réaffirment rien vouloir des réformes gorbatchévienne. Les voix de l'opposition deviennent de plus en plus fortes.

Les organisations, plus uniquement ecclésiastiques : « Nouveau Forum », « Démocratie maintenant » et d'autres ; recrutent dans toutes les couches de la société est-allemande et réclament des réformes. La nouveauté est que la contestation soit aussi ouverte, ne s'exprime plus en cachette (4). Ces gens veulent rester dans leur pays, souhaitent qu'il devienne plus vivable, plus souple. Mais ils se trouvent sans alternative ou projet politique.

Aucun changement fondamental n'a donc eu lieu, et aucun ne se dessine à l'horizon. On peut retenir qu'il ne faut pas, une fois de plus, compter sur l'Etat, ses politiciens et dirigeants pour changer quelque chose : leur intérêt sera toujours le maintien du statu quo.

Par contre, il appartient aux hommes et aux femmes des deux Allemagnes de ne pas se satisfaire des réalités géo-politiques, d'agir, de faire, et de dire c'est possible ici. Si, maintenant, la motivation des protestataires est-allemands visait plus loin qu'un sac de courses bien rempli, les « trains de la liberté » circuleraient sur les lignes régulières.

C. M.

(1) Der Spiegel du 3 août 1989.

(2) Idem.

(3) Terme hitlérien : « la Grande Allemagne ».

(4) Les dernières manifestations d'opposition regroupant 10 000 personnes à Leipzig en sont une illustration.



Camp de réfugiés est-allemands.

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Une et indivisible : la République ?

Le 28 avril, Radio-Libertaire reçoit Olivier Blanc et Arlette Farge, dans le cadre de la série d'émissions portant sur la Révolution française. L'« Invité hebdomadaire », à 19 heures, se penchera sur la question des modes de lutte pendant les années révolutionnaire.

Y. P.

FORCE est de constater que si le droit ne vient pas au jour par le droit mais par la violence, c'est que quelque chose (ou quelqu'un) lui résiste et que cette violence-là répond à une première violence déjà instaurée. Dès lors, l'analyse de la Révolution française doit tenir compte de trois choses : de l'opposition aristocratie/bourgeoisie ; de la violence propre du nouvel appareil d'Etat et de l'exercice bourgeois du pouvoir ; des formes du rapport bourgeoisie/forces populaires, fluctuantes tout au long de la période révolutionnaire.

Que l'Etat ne soit pas neutre, cela est patent lorsqu'on examine ses directives. Que les institutions élaborées au cours de la Révolution servent à asseoir un pouvoir de classe, cela n'est pas moins clair. Que les répercussions de ces faits sur la forme républicaine soient bien perçues, voilà qui laisse hésitant, compte-tenu de l'idéologie universaliste de 1789. Et que les techniques de pouvoir associent les masses à son exercice, cela mérite attention, car si parfois celles-ci s'y laissent prendre, souvent elles y échappent.

Avec un peu de vigilance, il est possible de déceler dans les actions révolutionnaires des traces distinctives des approches divergentes des événements, selon les groupes sociaux.

Un peuple en marche

Tout commence, apparemment, par des Cahiers de doléances. En vérité, ces derniers constituent plutôt des témoignages précieux d'une mentalité. Ils cristallisent des objectifs contradictoires (entre les Ordres, mais aussi entre le Tiers-Etat et les masses paysannes et urbaines). Et surtout, ils énoncent

avec vigueur les abus de pouvoir et les violences de castes monarchiques : servage (en 1789, il y a 1 500 000 serfs), droits de chasse, juridictions seigneuriales, etc.

Au nombre des modes de transformation d'une conscience révolutionnaire, ces Cahiers manifestent avec éclat les ressources morales et les injonctions civiques dont un peuple se fait le porteur dans une situation de crise organique de la société. Ils annoncent les limites d'un pouvoir ancien et promeuvent les réactions qui s'imposent devant une lutte qui s'avère difficile.

Des foules actives

Toutefois, ces Cahiers ont d'autant plus d'ampleur que la mobilisation de la bourgeoisie et du peuple est forte. Dès avant 1789, les idées sont soutenues par des actes et des forces sociales en mouvement. La disette et le chômage sévissent dans le royaume. Des mouvements populaires se développent, notamment contre le prix du pain.

En juillet 1788, des témoins racontent déjà les premières manifestations de pillage des greniers à grains. Arthur Young, visitant le royaume, constate des attaques contre la propriété seigneuriale, des refus de payer les droits seigneuriaux et les impôts royaux. Dans

certain départements, des taxations populaires du pain, de la farine et du blé, ont lieu. Toutes ces manifestations rendent compte d'une crise sociale qui sous-tend les prémices de la Révolution.

Bien sûr, on y a vu (E. Burke) la mise en branle de foules sanguinaires, bientôt criminelles. Un peuple en action fait peur. Toutes les réactions populaires font l'objet de mépris de ce genre : ce sont des voyous, des assassins. En fait, ces foules, masses paysannes ou urbaines, se révoltent et en même temps trouvent dans leur révolte les voies de leur politisation. Plus elles entrent dans la Révolution, plus elles découvrent les divergences d'intérêts qui séparent des actions du Tiers-Etat, parmi lesquelles il faut compter la Terreur, aux destinations multiples.

Le Tiers-Etat et le peuple

Septembre 1788 : révoltes successives dans les villes. Avril 1789 : les ouvriers en colère contre les salaires versés se battent contre le marchand Réveillon. Autant de manifestations qui donnent du relief à la convocation des Etats-général. Certes, la bourgeoisie, le 17 juin, prend de sa propre initiative la responsabilité de former une Assemblée nationale. Mais, cette victoire ne sera

complète qu'à partir du moment où, le 23 juin, le peuple de Paris envahira Versailles pour soutenir les députés contre le roi. L'armée cède devant la foule et un premier pas est accompli.

Dans le nouvel espace public ainsi constitué, celui du droit, les nouveaux affrontements témoignent rapidement de diffractions qui séparent la bourgeoisie du peuple. Les décisions successives sont tantôt le fruit des revendications strictement liées aux impératifs de la nouvelle classe dominante, tantôt le résultat de pressions populaires.

On le voit bien lorsque, le 26 août 1789, l'Assemblée vote la liberté de commerce des grains, alors que le pain est l'objet de révoltes populaires. Devant l'accentuation de la révolte, elle est obligée de voter la loi martiale. On le voit non moins dans les hésitations, de courte durée, concernant la définition du citoyen et du cens électoral. Quant à la loi Le Chapelier, elle ne fera que confirmer ces conflits Tiers-Etat/forces populaires.

Des paysans en révolte

Dans un pays essentiellement rural, ce sont les paysans qui feront pression les premiers. Les grandes jacqueries se dérouleront en quatre phases : hiver 1789-1790, hiver 1790-1791, été 1791, printemps 1792. Ces jacqueries auront plusieurs effets : elles étendent la Révolution à la province, non sans provoquer en même temps la méfiance des bourgeoisies locales qui en profiteront pour renforcer les gardes municipales.

La Grande Peur de 1789 stimule la révolte des campagnes. Elle met les citoyens sous les armes. Mais bientôt se révèle que les brigands n'existent que par rumeur interposée. C'est alors que les paysans retournent leurs armes contre les châteaux. Dans le Hainaut, le Cambrésis, la Normandie, la Grande Peur (20 juillet-6 août 1789) confortera la lutte anti-nobiliaire.

Les décisions de la Nuit du 4 août s'appliqueront. L'abolition des droits féodaux n'intervient pas sans l'appui apporté par ces mouvements sociaux.

La Bastille

Au titre de ces contradictions internes de la Révolution, il importe de remarquer combien la prise de la Bastille devient un symbole. Celle-ci vient appuyer, par une action populaire, les volontés de l'Assemblée.

Forteresse d'Ancien Régime, signe patent de l'arbitraire monarchique, la Bastille avait beau être presque vide en juillet 1789, elle n'en restait pas moins l'exemple même d'un régime haï, l'une des facettes de l'état du pouvoir. La démolir, ce n'était pas tant libérer quelques individus, que défaire l'ordre de l'enfermement dont un régime politique avait fait sa loi.

On le voit bien maintenant, la mise en exercice du nouveau pouvoir ne s'accomplira qu'à deux conditions. D'une part, il lui fallut tenir compte des masses pour arriver à ses fins contre l'Ancien Régime. Mais, d'autre part, ses décisions sont soumises aux fluctuations des rapports de forces internes aux groupes sociaux participants à la Révolution, ce qui explique sans doute la période de la Terreur. Les institutions de l'Etat nouveau prendront vigueur dans ces conflits qui structurent la nouvelle société à partir de 1789 (1).

Christian RUBY

(1) Voir L'Etat de la France pendant la Révolution, Ed. La Découverte.

Explosion de révoltes en Provence

A partir du 23 mars 1789, la Provence explose et les émeutes vont se succéder jusqu'au 20 avril de cette même année. Toulon, Solliès, Le Revest, La Valette, Hyères, Salernes, La Garde, Le Beausset, Barjols, Aups, Brignoles, La Seyne-sur-Mer, Saint-Maximin, Besse, Le Puget, Rians, Carmoules, Lorgues, Le Luc, Draguignan, Nans, Baudinard, autant de localités qui furent le théâtre d'émeutes plus ou moins graves.

A Toulon, inactif, assailli par la famine, écarté de débats pour la rédaction des Cahiers de doléances, le petit peuple se soulève le 23 mars 1789. Dans sa colère, il dévaste le bâtiment de perception des taxes, saccage l'hôtel de ville, puis jette le carrosse de l'évêque dans le port (voir correspondance à l'intendant, ci-contre).

Le 25 mars, les ouvriers de l'arsenal se mettent en grève. A Solliès, le soir du 24 mars, à l'annonce de l'émeute de Toulon,

les paysans attaquent les moulins du marquis de Forbin, saccagent la maison de son fermier. De là, ils vont au château, enlèvent tous les meubles et brûlent ceux qu'ils ne peuvent emporter. Ils volent 90 charges d'avoine et détruisent la chapelle.

Les incidents les plus graves se sont déroulés à Aups. Ceux-ci commencent le 22 mars par le jet de pierres contre les fenêtres de M. de Verdaches, Premier consul, absent à la séance d'adoption des Cahiers de doléances. Le 23 mars, manifestation hostile au conseil de ville. Le 24 mars, une troupe d'hommes attaque les maisons de l'avocat Gastin de Brunet, seigneur de La Salle, regardé comme ennemi du peuple.

Le 25 mars, un palier dans la violence est franchi. Ce jour-là, les paysans demandent à M. de Buouhony, seigneur de Montferat, d'aller signer les Cahiers de doléances. Le marquis est particulièrement visé, car il avait refusé

de légitimer par une signature les réclamations que le peuple adressait aux Etats de Provence. Celui-ci, après avoir blessé deux manifestants à coups de fusil, est massacré par la population. Des femmes lui disent, en enfonçant une poignée de fumier dans sa bouche : « Tiens, voilà ce qu'il te faut, tu as assez mangé de bons morceaux dans ta vie ».

Les personnes visées par ces émeutes sont, en premier lieu, les administrateurs municipaux. Le peuple leur reproche le haut prix des denrées, les formes de la fiscalité communale et leur mauvaise administration.

La cause principale de ces émeutes est liée aux problèmes économiques. La récolte de 1788

à été médiocre, l'hiver très rude et la hausse des prix énorme. Le résultat de ces émeutes fut que les insurgés sont arrivés à imposer leurs revendications. Ils font baisser les prix des denrées et même, dans certains cas, ils contraignent les seigneurs à renoncer à leurs droits seigneuriaux.

Il est à noter que les insurgés étaient issus principalement des couches populaires les plus démunies : des paysans, des ouvriers agricoles, des salariés journaliers, des marginaux et des déracinés. Tels furent les principaux actes de révolte et de violence qui marquèrent la Provence en l'an de grâce 1789.

BRUNO (Gr. Région toulonnaise)

Un carrosse à la mer !

TOULON, ce 23 mars, une centaine de délégués du Tiers s'étaient réunis à l'hôtel de ville pour examiner ces fameux Cahiers lorsqu'une bande d'énergumènes armés de piques et de bâtons, escortés de femmes brillardes et d'enfants, envahirent la salle au grand effroi des assistants. Cette foule menaçante poussait des cris hostiles contre M. de Villeblanche et le procureur des Impôts Baudin, les accusant d'accabler les pauvres gens de taxes sur le pain et les denrées. Les deux magistrats furent molestés, chose à peine croyable, et durent s'enfuir par les toits, exercice indigne d'un Premier consul ayant passé l'âge de la retraite.

La fureur des émeutiers ne s'arrêta pas là. Aussi stupéfiant, grotesque et incongru qu'il paraît, une troupe de forcenés se porta sur l'évêché, proche de la cathédrale, avec la ferme intention de le mettre à sac. Ils se contentèrent de faire la nique aux pauvres ecclésiastiques de service et de casser quelques potiches.

La populace se mit à danser la farandole dans l'évêché, satisfaite

de jouer un bon tour aux dignitaires de l'Eglise. Certains, avisant le carrosse de l'évêque dans la cour, rutilant de dorures et d'armoiries, s'y attelèrent en vociférant. Ils entraînaient tous leurs amis, joyeux cortège promenant ce trophée dans les rues comme au carnaval. Ils imaginèrent enfin d'aller le jeter dans le port. Vous auriez vu monsieur l'intendant, avec de grand étonnement cette voiture à demi noyée levant ses brancards au ciel comme deux pilons de volaille dans un pot-au-feu !

Puis les coquins sont rentrés chez eux en chantant, buvant force chopines aux estaminets. Quel gâchis ! L'espère qu'on pourra repêcher le carrosse et que ses velours n'aient pas trop souffert, sinon dans quel équipage monseigneur accomplirait sa prochaine tournée épiscopale ?

La maréchaussée s'emploie à retrouver ces mécréants pour les punir de leur forfait, car ils ont aussi pillé plusieurs maisons de notables. Le calme est revenu à Toulon. Je reste, monsieur l'intendant, votre très dévoué serviteur.

Gaspard de Besse

De tous temps, lors de périodes de crises, nos contrées méridionales furent le théâtre des exactions de bandits de grands chemins. L'un d'entre eux est resté célèbre et le restera probablement dans l'avenir, comme un signe de ce temps troublé. De son vrai nom Gaspard Bouis, mais plus connu sous celui de Gaspard de Besse, il naquit en l'an de grâce 1757 à Besse. Arrivé à l'âge d'homme, il refusa la misère imposée par la rigueur du climat et l'injustice. Il se fit brigand de grands chemins. Durant ces années-là, le voyageur ou le marchand qui empruntait la route de Toulon à Marseille, ou les routes tortueuses de l'Estérel, vivait dans la crainte de faire la rencontre de sa bande, qui comptait à ce moment-là près de trente personnes, pour la plupart des paysans et un bon nombre de vagabonds et autres gens sans aveux.

Il se fit prendre à La Valette à l'automne 1780 chez son lieutenant, Joseph Augias, par les argousins des galères. Le Parlement fut intraitable envers ce jeune homme et le condamna à mort.

Le petit peuple, lui, l'avait pris en sympathie et lui attribuait faits de bonté envers les pauvres. Le jour de son exécution, à Aix-en-Provence, une foule nombreuse se pressait autour du nouvel échafaud dressé place du Boulevard. Il avait demandé à conserver son habit de ville, pour ne pas revêtir la livrée d'infamie. Il mourut avec un courage exemplaire sous les yeux de la population émue et compatissante.

BRUNO

EXPOSITION
« L'affaire Ferrer 1909 »

Le Centre national et musée Jean-Jaurès de Castres (2, place Pelisson, 81100 Castres, tél. : 63.72.01.01) proposera gratuitement à ses visiteurs une exposition sur « L'affaire Ferrer 1909 ». Une centaine de documents photographiques provenant notamment de Barcelone et d'Amsterdam présenteront la vie et l'œuvre du pédagogue libertaire espagnol, fondateur de l'école moderne. Cette exposition a débuté le 10 octobre et sera permanente jusqu'au 5 novembre 1989. Jusqu'au dimanche 15 octobre, sera aussi projeté en matinée et en soirée le film *La cintat cremada* (« La ville brûlée »). Cette œuvre offre un saisissant tableau de l'histoire de la Catalogne au début du siècle : depuis 1899, année de la perte de la colonie espagnole de Cuba, jusqu'à la semaine tragique de Barcelone en 1909. Le samedi 14 octobre, aura lieu un colloque, « Autour de Ferrer : les expériences libertaires en France en matière d'éducation au tournant du siècle ». De nombreux intervenants participeront à ce colloque, et rappelez-vous que tout est gratuit.

P. S.



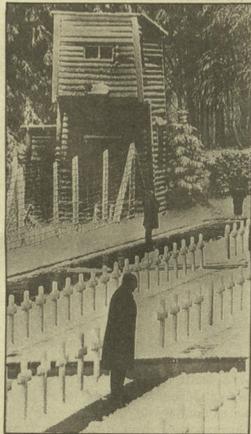
ÉMISSION DE RADIO-LIBERTAIRE
Penser Auschwitz

QUERELLE autour du « cas » Heidegger (un philosophe adhérant au nazisme) en 1988, parole truquée autour du Carmel d'Auschwitz, déclarations racistes publiques, activités subtropiques des « négateurs des chambres à gaz », autant de faits contemporains qui exigent des débats et nous imposent de réfléchir sur nos mémoires oubliées. Les événements méritent d'être rappelés : l'organisation d'un meurtre de masse légal, la bureaucratisation d'une exclusion pour simple fait de naissance. Mais, au-delà des faits certifiés, des questions se posent encore : que comprendre au travers d'Auschwitz, et en vue de quoi ?

Loin que la mémoire n'ait besoin d'être ravivée — le mémorial est indispensable à la constitution et à la pérennité d'une société et la tradition orale s'émousse — elle ne saurait pourtant pallier la dangereuse absence d'une appréhension de l'actuel. Au risque de consacrer les événements passés, de les figer dans une nuit sans menace et de les réserver aux oisifs blasés des jardins du savoir, la mémoire seule se métamorphose en déploration. Quand elle ne se dissout pas au fil des générations. La mémoire appelle une politique qui la réactive en la nouant aux fils de notre présent.

Susciter la terreur, la haine et la vengeance, ne délivre guère qu'un sentiment. Reconnaître qui savait quoi, surtout dans une France ayant choisi Pétain, amorce déjà une réflexion. Conférer à Auschwitz un statut d'exception, ou l'inclure dans des processus sociaux et politiques, oblige à penser notre histoire et dessine un monde dans lequel il est urgent de décider d'intervenir.

« Auschwitz » contribue, en effet, à définir un espace de mutation brutal de notre modernité. Une forme d'Etat y échoue devant ses propres contradictions. Le destin



d'une culture s'y noue avec une sauvagerie calculée et les ruines d'une histoire. Adorno, cet anti-Heidegger de la première heure, atteste que la pensée européenne s'abîme devant le désastre d'elle-même : « rien ne sera plus comme avant ».

Quarante années après, au moment où la mémoire sociale est remise en jeu dans la commémoration d'une Révolution dont on veut ériger les actions en modèles de l'avenir, que pouvons-nous dire et faire après Auschwitz ? Philosophe encore, enseigner, agir ? Mais avec qui, et en vue de quoi ?

Enseigner et philosopher après Auschwitz ne peut avoir qu'un seul sens : rendre raison de l'indécible pour obtenir qu'advienne autre chose. La fidélité envers les victimes ne peut résider dans la stupeur de l'esprit.

Christian RUBY

NOTE DE LECTURE
« Plages d'exil »

CET excellent dossier, réalisé par la BDIC et Hispania, présente dans un premier temps les bulletins et les feuilles que réalisaient les étudiants et les professeurs dans les camps de Ours, Argeles-sur-Mer, Barcarès, Saint-Cyprien. Ces journaux ont été étonnamment bien conservés. A travers ces documents, on peut percevoir les thèmes de discussions abordés dans les camps. En effet, les étudiants y organisaient nombre de conférences sur des sujets aussi divers que : la Révolution française, la guerre européenne, la psychologie. Il y était aussi organisé des cours d'alphabetisation, de langues, d'histoire, des festivals et divers tournois, allant des échecs au volley-ball. Ces étudiants avaient même installé des bibliothèques.

Ce dossier, *Plages d'exil*, est complété par une série d'articles

sur l'éducation et la culture, la notion d'exil (séparation terre et culture). Les textes donnent la vision qu'avait la presse française de l'arrivée des républicains. Les journaux de droite et d'extrême droite criant leur haine habituelle : « L'armée du crime est en France. Qu'allez-vous en faire ? » (1). Pour leur part, *L'Humanité*, *l'Œuvre* (2), *Le Populaire* et *Le Libertaire* demanderont des conditions de vie plus décentes, puis la suppression de ces camps.

Une partie des articles réalisés était aussi consacrée à la vie dans les camps et à quelle attitude prendre vis-à-vis de la déclaration de guerre (3), puis à leur entrée dans la résistance. Ceci constitue un excellent complément aux dossiers du CIRA sur les anarchistes espagnols dans la tourmente. Le dossier se termine sur des témoignages qui nous éclairent sur la tentative de reconstruction d'une Espagne libre et les douleurs de l'exil (4).

Gavroche LEPIOLET
(Gr. Flores-Magón)

Rencontres du cinéma italien

Les VII^e rencontres du cinéma italien auront lieu, du 14 au 21 octobre, à Annecy. Au programme :

- rétrospective Pupi Avati (en sa présence) ;
- exposition Taviani ;
- rencontre avec Gérard Mordillat ;
- rencontre avec Claude Goretta ;
- hommage à Leonardo Sciasca ;
- Pandrama (le point sur l'actualité du cinéma italien).

Soit près de 70 films proposés, des débats, des expositions, etc., au Centre culturel de Bonlieu (tél. : 50.51.50.91).

BRUNO

Nouvelle grille de Radio-Libertaire

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

- 7 h à 9 h : Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.
- 9 h 30 à 10 h 45 : Les redifs (rediffusion de Sens interdit).
- 12 h à 14 h : Chroniques hebdo (analyse de l'actualité sociale et politique).
- 14 h à 15 h 30 : Arpèges (musique classique).
- 16 h à 17 h 30 : Chronique de l'ozone (poésie... avec Théophile).
- 17 h 30 à 19 h : Ua-Yu-Guang-Bô (la Chine à Paris, en langue chinoise).
- 19 h à 20 h 30 : Chronique syndicale du lundi (les luttes sociales, commentaires et analyses).
- 20 h 30 à 22 h : Ça urge au bout de la scène (magazine sur la chanson).
- 22 h à 1 h : Jazz en liberté (l'actualité du jazz contemporain).

- 7 h à 9 h : Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.
- 9 h à 10 h : Canelle et cerise (musique, interviews, lecture, les coups de cœur de Cathy).
- 10 h à 12 h : Blues en liberté.
- 12 h à 14 h : Les redifs (rediffusion de Femmes Libres).
- 14 h à 15 h : Paroles d'associations (chaque semaine, une association présente son travail).
- 15 h à 16 h 30 : Histoires courtes (la lectrice de Radio-Libertaire).
- 16 h 30 à 18 h : Wresck this mess (cocktail rock radical de la côte est des Etats-Unis).
- 18 h à 19 h 30 : Enlèvement (petit voyage en littérature).
- 19 h 30 à 20 h 30 : Music in the glenn (ballade autour des musiques irlandaises).
- 20 h 30 à 22 h 30 : Radio Libertaria (réflexions et analyses sur l'actualité nationale et internationale, avec des militants de la CNT-AIT).
- 22 h 30 à 24 h : Expressions (pour ceux qui ont la fritee jazz).

- 7 h à 9 h : Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.
- 9 h à 10 h : Micro-music.
- 10 h à 12 h : Ouvrez la cage aux marmots (une émission pour les enfants).
- 12 h à 13 h 30 : Laissez passer ! (émission de l'association France terre d'astile).
- 14 h 30 à 15 h : Article 89.4 (une émission sur l'individu et son langage, avec de nombreux artistes).
- 15 h 30 à 17 h 15 : Dazibao (émission animée par la Coordination des lycéens et étudiants anarchistes).
- 17 h 15 à 18 h 30 : Sens interdit (de la médecine).
- 18 h 30 à 20 h 30 : Femmes libres (les autres aussi).
- 20 h 30 à 22 h 30 : Ras les murs (émission sur les prisons).
- 22 h 30 à 1 h : La théorie du tomahawk (le magazine des jeunes cultures).

- 7 h à 9 h : Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.
- 9 h 30 à 12 h : Extrême limite (les luttes des chômeurs et des précaires, avec la participation de la revue *Cash*).
- 12 h à 14 h 30 : Tiens, voilà le halbardier ! (émission consacrée au théâtre).
- 14 h 30 à 16 h : Micro-music.
- 16 h 30 à 18 h : Bibliomanie (autour des livres).
- 18 h à 19 h 30 : Si vis pacem (antimilitarisme, avec l'Union pacifiste de France).
- 19 h 30 à 20 h 30 : Les fruits de la passion (autour de la chanson et de l'actualité homosexuelle, avec Gilles Cerisay).
- 20 h 30 à 22 h 30 : L'atelier (chronique des arts plastiques).
- 22 h 30 à 1 h : Epsilonia (dijressions musicales).

- 7 h à 9 h : Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.
- 9 h 30 à 11 h 30 : Les redifs (rediffusion de Chronique hebdo).
- 11 h à 14 h 30 : Mon nom est personne (cinéma, télévision et théâtre).
- 14 h 30 à 17 h : Micro-music.
- 17 h à 18 h : Le front des radios libres.
- 18 h à 19 h : Radio-Espéranto.
- 19 h à 21 h : L'invité du vendredi (avec la participation de la Ligue des droits de l'homme et l'Union rationaliste).
- 21 h à 22 h 30 : Emergence (écologie et alternative).
- 22 h 30 à 1 h : Improvlist (les musiques improvisées et spontanées en Europe) ; Contact (débat autour d'un thème avec les auditeurs) *.

- 8 h 30 à 10 h 30 : Ua yu guang bo (infos en langues chinoises).
- 10 h 30 à 11 h 30 : Le père peinar (un sale moment à passer pour l'engance autoritaire).
- 11 h 30 à 14 h 30 : Chronique syndicale du samedi (des dossiers et des luttes).
- 14 h 30 à 16 h 30 : De bouche à ortels (le magazine de la chanson vivante).
- 16 h 30 à 18 h : Rock Kontakt (le rock indépendant).
- 18 h à 19 h 30 : BDDA (bandes dessinées et dessins animés).
- 19 h 30 à 21 h : Noirs dessins (introduction à l'anarchie).
- 21 h à 22 h 30 : Petites annonces et disques à la demande (annonces d'entraide).
- 22 h 30 à 24 h : Micro-climat (en direct, ou presque, du Brésil).
- 24 h à l'aube : Nuit off (à dormir debout !).

- 8 h à 10 h : Ua-Yu-Guang-Bô.
- 10 h à 12 h : La matinée anticléricale (avec la Libre Pensée).
- 12 h à 14 h 30 : Folk à lier (musiques traditionnelles de France et du monde).
- 14 h 30 à 16 h 30 : La fiancée de Mr Spok (science-fiction et fantastique) *.
- 14 h 30 à 16 h 30 : Echos et frémissements d'Irlande (autour d'un pays en guerre) *.
- 16 h 30 à 18 h : Relations internationales (avec les Relations internationales de la Fédération anarchiste) **.
- 17 h à 18 h 30 : Fendu au noir (c'est du cinéma) **.
- 18 h à 20 h : Tribuna latino americana (des libertaires latino-américains parlent de la situation de leur pays) **.
- 18 h 30 à 20 h : Le magazine libertaire (un thème, un invité, autour de l'actualité) **.
- 20 h à 22 h : Les damnés de la terre (tout ce qui bouge dans le monde) *.
- 22 h à 23 h : L'imaginaire (des maths à la poésie).
- 23 h à 1 h : Liaisons dangereuses (rock et livres propos, avec la rubrique « Toxic Grafity »).

* Une semaine sur deux
** Une fois par mois



NORD DE LA FRANCE

Les militants anarchistes

Si peu de compagnons restent actifs pendant toute la période concernée (1880-1914), rares sont les militants qui rompent définitivement avec l'anarchisme. A chaque crise, des compagnons abandonnent la lutte ou vont dans d'autres mouvements. D'autres apparaissent aussitôt, développent de nouveaux thèmes et cherchent de nouvelles pratiques. Ce renouvellement empêche la sclérose intellectuelle et politique du mouvement anarchiste et lui permet par ailleurs de se développer dans un contexte où le militantisme demande une énergie et un courage considérables. Prenons l'exemple d'Emile Liénard (1). Celui-ci, dès l'âge de 18 ans, quitte Roubaix pour Reims où il organise des conférences de Sébastien Faure et avec Louise Michel. Condamné en 1896, il revient à Roubaix la même année (il a 24 ans). Il arrête alors toute activité anarchiste et se lance dans l'action syndicale. En 1901, il est délégué au congrès de Lyon par le syndicat textile de Roubaix. Peu de temps après, il ré-adhère au mouvement anarchiste... Bref, voilà un militant qui quitte les anarchistes avec nostalgie, fatigué sans doute d'une certaine forme de militantisme (voir plus bas), et qui les rejoint dès que ceux-ci ont compris l'importance de la lutte quotidienne dans les syndicats.

Des militants d'âge mûr

Si l'on en croit les rapports de police, les militants anarchistes sont jeunes. Ceci dit, ne perdons pas de vue que les policiers ont toujours tendance à accuser les mouvements révolutionnaires de dévoyer la saine et belle jeunesse française. Cette phrase du commissaire spécial de Tourcoing : les groupes socialistes « cherchent particulièrement à recruter des jeunes gens mineurs, sans expérience et capables de se livrer inconsidérément à des actes violents », phrase relevée aux archives départementales du Nord dans un rapport du 20 novembre 1883, est là pour le rappeler. En fait, l'étude statistique nous oblige à nuancer très fortement ce parti-pris. Pour l'ensemble du département, 67,5% des militants actifs ont entre



20 et 35 ans ; 27,7% plus de 35 ans ; et 4,8% moins de 20 ans. Contrairement à certaines affirmations, l'anarchisme n'est donc pas une révolte juvénile. L'image d'une anarchie bohème et joyeuse est à rejeter catégoriquement. Le gamin qui grandit dans l'humidité des filatures et le galibot de 10 ans (2) qui devient homme dans une nuit perpétuelle ne se complaisent pas dans de fines analyses intimes. L'adolescence n'existe pas dans le Nord : l'usine la tue !

Un mouvement prolétarien

Autre parti-pris que celui décrivant les anarchistes comme les survivants du vieil artisanat en révolte contre la prolétarianisation. L'image du compagnon philosophe dans son petit atelier est séduisante. Elle a souvent été reprise et les libertaires eux-mêmes l'ont employée (3). Est-elle juste dans le Nord ?

A Lille-Roubaix-Turcoing, le pourcentage d'ouvriers d'usine dans le mouvement anarchiste est beaucoup plus important que celui des artisans. Il y a cependant diminution après 1891, et l'attrait du guesdisme (4) y est sans doute pour quelque chose. Dans la période d'avant-guerre, le nombre d'artisans ne cesse de décroître. Sans doute l'anarcho-syndicalisme concerne-t-il peu les artisans. Toutefois, il est intéressant de constater que le recrutement anarchiste se fait surtout, à cette époque, dans les moyennes entreprises. Les compagnons renonceraient-ils à lutter contre l'influence guesdiste dans le textile ?

En ce qui concerne le bassin minier, l'énorme majorité des militants libertaires travaille dans de grosses entreprises : mines, bien sûr (l'influence de Benoît Brouchoux y est considérable), mais aussi verreries.

Bref, là encore, l'image traditionnelle ne correspond pas à la réalité. L'anarchiste n'est pas un « petit-bourgeois déclassé », ni un individu en réaction contre l'évolution industrielle. C'est un prolétaire essayant de donner à sa vie un sens libertaire.

D'un activisme stérile à un militantisme plus réfléchi

Sans pour autant partager l'avis du commissaire spécial de Lille, qui les considère comme de « pauvres hères sans aucune valeur, ni aucun talent », notons que la plupart des militants anarchistes semblent au début se griser de mots ronflants, comme si le verbe pouvait créer les situations révolutionnaires. Ils succombent souvent au verbalisme, criant leur révolte avec les mêmes mots appliqués à des réalités différentes. Quant à leurs réactions, elles sont parfois très élémentaires, allant même jusqu'à friser l'exaltation.

Mais cette période n'est que de courte durée. Très vite, le mouvement anarchiste évolue grâce à l'intervention de ses militants dans le syndicalisme naissant, grâce aussi à leur curiosité intellectuelle et leur soif de culture. Benoît Brouchoux, par exemple, lit beaucoup de livres aux sujets très différents. En deux mois d'emprisonnement, de fin décembre 1907 à fin février 1908, il demande 57 livres qui s'ajoutent aux 14 journaux, quotidiens ou hebdomadaires auxquels il est abonné. Récits de voyages, littérature anarchiste, études syndicales, sociales et politiques voisinent avec les pamphlets anticléricaux, les livres d'histoire, les œuvres complètes de Tolstoï et la revue générale des sciences psychiques.

Cette évolution est particulièrement perceptible à travers les listes de souscriptions publiées par les journaux, car les compagnons joignent à la somme qu'ils envoient une petite phrase qui traduit bien leurs préoccupations. Voici quelques extraits d'une telle liste dans *Ni Dieu ni maître* (journal anarchiste belge du 8 mars 1886) et provenant de compagnons résidant dans le nord de la France : « Un anarchiste qui est las d'attendre (20 c.), un lion enragé (25 c.), la révolution est inévitable (10 c.), il faut détruire jusqu'au dernier bourgeois (25 c.), (...) ». En 1900, dans le *Batailleur* (journal anarchiste lillois), le ton est très différent : « Un ami de la liberté (0,25 F), Gros Joseph (0,50 F), un jeune camarade (0,50 F), après quelques chansons révolutionnaires rue des Longues-Haies à Roubaix (7 F), (...) ». Bref, 14 ans plus tard, messianisme et verbalisme ont disparu. L'exaltation et l'impatience des premiers compagnons sont tombées. Ceci dit, il n'y a pas trace de déception ; un militantisme plus réfléchi a remplacé l'agitation un peu désordonnée des premiers jours... l'anarcho-syndicalisme est né !

Eric DUSSART

(Gr. Benoît-Brouchoux de Lille)

Article réalisé d'après le diplôme d'étude supérieures de Jean Polet : L'Anarchisme dans le département du Nord de 1880 à 1914 ; document disponible à la bibliothèque du Centre culturel libertaire de Lille..

NOTES

(1) Fiche individuelle d'Emile Liénard (Archives départementales du Nord).

(2) Le galibot est un apprenti-mineur.

(3) C'est ainsi que la première page du Père Peinard représente un cordonnier poursuivant, la ceinture à la main, capitalistes, curés et militaires.

(4) Député de Roubaix, puis de Lille, Jules Guesde introduit les thèses marxistes au sein du mouvement ouvrier français et fonda, en 1905, le Parti socialiste unitaire.

Tract distribué à Halluin, dans la banlieue lilloise, en 1900

Les anarchistes du début du siècle ont parfois un ton hautain, voire méprisant. Sûrs de leur vérité, impatients d'en faire une pratique, mais sachant aussi que les masses sans conscience révolutionnaire sont souvent les suppôts des tyrannies, les compagnons sont tiraillés entre le désir de se fonder dans celles-ci et la volonté de s'en dégager. Comment expliquer, autrement que par la volonté de provocation (d'où on espère voir sortir la prise de conscience), ce tract distribué à Halluin (banlieue lilloise) en janvier 1900 ?

Eric DUSSART

C'est toi, le criminel qu'on appelle le Peuple — puisque c'est toi le Souverain. Tu es, il est vrai, le criminel inconscient et naïf.

Tu votes et tu ne vois pas que tu es ta propre victime...

Tu le sais et tu t'en plains ! Tu le sais et tu les nommes ! (...)

Tant que tu n'auras pas compris ce qu'est à toi seul qu'il appartient de produire et vivre à ta guise, tant que tu supporteras, par crainte, et que tu créeras toi-même, par croyance à l'autorité nécessaire, des chefs et directeurs, sache le bien aussi : tes délégués et tes maîtres vivront de ton labeur et de ta naïveté.

Tu te plains de tout ! mais n'est-ce pas toi l'auteur des mille plaies qui te dévorent ?

Tu te plains de la police, de l'armée, de la justice, des casernes, des prisons, des administrateurs, des patrons, des prêtres, des proprios ; des salaires, des chômages, du Parlement, des impôts, des galeux, des rentiers, de la cherté des vivres, des fermages et des loyers, des longues journées d'atelier et d'usine, de la maigre pitance, des privations sans nombre et de la masse inutile inunic (?) des iniquités sociales.

Tu te plains ; mais tu veux le maintien du système où tu végètes. Tu te révoltes parfois, mais pour recommencer toujours.

Pourquoi es-tu le dépouillé et le gouverné ?

C'est toi qui produis tout, qui laboures et sèmes, qui forges et tisses, qui pétris et transformes, qui construis et crées, qui alimentes et fondes !

Pourquoi donc ne consommes-tu pas à ta faim ? Pourquoi es-tu le mal vêtu, le mal nourri, le mal abrité ? Oui, pourquoi le sans pain, le sans soulier : le sans demeure, oui, le sans patrie ?

Pourquoi, donc, n'es-tu pas ton maître ? Pourquoi te courbes-tu, obéis-tu, sers-tu ?

Pourquoi l'inférieur, l'humilié, l'offensé, le serviteur, oui, l'esclave ?... tu élabores tout et tu ne possèdes rien !

Tout est par toi et tu n'es rien.

Je me trompe, tu es l'électeur, le votard, celui qui accepte ce qui est : celui qui, par le bulletin de vote, sanctionne toutes ses misères : celui qui, en votant, consacre toutes ses servitudes.

Tu es le volontaire valet, le domestique aimable, le laquais, le larbin, le chien léchant le fouet, rampant devant la poigne du maître.

Tu es le sergot, le géolier et le mouchard.

Tu es le bon soldat, le portier modèle, le locataire bénévole. Tu es l'employé fidèle, le serviteur dévoué, le paysan sobre, l'ouvrier résigné de ton propre esclavage. Tu es toi-même ton bourreau. De quoi te plains-tu ?

Je te hais, moi, homme libre, moi anarchiste.

Je te hais à l'égal des tyrans, des maîtres que tu te donnes, que tu nommes, que tu soutiens, que tu nourris, que tu protèges de tes baionnettes, que tu défends de ta force de brute, que tu exaltes de ton

ignorance, que tu légalises par tes bulletins de vote, que tu m'imposes par ton imbécillité ! C'est bien toi le souverain que l'on flagorne et que l'on dupe, les discours t'encensent. Les affiches te racrochent. Tu aimes les aéneries et les courtoiseries : sois satisfait. Soit courtisé, en attendant d'être fusillé aux colonies, d'être massacré aux frontières, à l'ombre ensanglantée de ton drapau.

Il se peut que ta bêtise te plaise. Tes souffrances te semblent légères à côté des inquiétudes et des maux qui t'assailleraient, crains-tu, si tu venais à briser toutes lois, toutes férules, toutes dominations.

Tu préfères la désolation actuelle à l'aléa de l'intégrale liberté !

La peur du large, que tu ne veux pas même entrevoir, l'effroi d'une vie individuelle et sociale sans barrières te font aimer mieux la niche et la prison.

Reste donc pourreau, auprès de ton auge de fange. Rampe, cloporte grouillant au fond de ta mare et sous les décombres pourrisants, dont tu n'as ni l'intelligence, ni le courage de sortir.



Si des langues intéressées pourléchant ta fierté royale, ô souverain ; si des candidats affamés de commandement et bourrés de platitudes, brossent l'échine et la croupe de ton autocratie de papier ; (ils te caressent ensuite avec les triques de leur législation). Si tu te grises de l'encens et des promesses que te déversent ceux qui t'ont toujours trahi, te trompent et te vendront demain ; c'est que toi-même tu leur ressembles. C'est que tu ne vaux pas mieux que la horde de tes familiers adversaires. C'est que, n'ayant pu t'élever à la conscience de la dignité et de l'indépendance mutuelles, tu es incapable de t'affranchir par toi-même, tu es encore indigne d'être libre.

Alors, vote-bien ! Aie confiance en tes mandataires. Crois-en tes mandarins. Livre-toi à tes mame-lucks. Mais, cesse de te plaindre. Les jours que tu subis, c'est toi-même qui te les imposes. Des crimes dont tu souffres, c'est toi le criminel.

Peut-être après de trop longues épreuves, finiras-tu par entendre et par comprendre !

Quoi qu'il advienne, des hommes, que tu méprises et outrages, libérés de toutes entraves, affranchis de toutes contraintes, débarrassés de la peur du semblable, émancipés de l'oppression d'en haut aussi bien que de la tyrannie du nombre ; des hommes, persécutés et suppliciés parce qu'ils voulaient vivre libres dans une société devenue humaine, l'auront clamé la vérité.

Un groupe d'hommes libres

SOMMAIRE

- PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste.
- PAGE 3, Dans le monde : Editorial, Interdiction des grèves en URSS, Le SMOT.
- PAGE 4, Les luttes : Impôts, Peugeot, En bref, Santé.
- PAGE 5, Social : PTT : non au sabotage du service public, Chronique de l'ozone, Loi Joxe.
- PAGE 6, Société : Le commerce de la mort et la crémation, L'affaire Casabonne.
- PAGE 7, Société : Parcours d'orientation scolaire, L'handicapé incarcéré.
- PAGE 8, Dans le monde : Mouvement espérantiste en URSS, Gorby à Berlin, Slovénie.
- PAGE 9, Dans le monde : Réunification des deux Allemagnes, Le procès Papan-dréou.
- PAGE 10, Histoire : La Révolution française.
- PAGE 11, Expressions : Notes de lectures, Cinéma, Exposition, Nouvelle grille de Radio-Libertaire.
- PAGE 12, Archives : Les anarchistes dans le Nord au début du siècle.